

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E-UNIS et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 20 août 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE : HARBOUR 1241

SERVICE DE NUIT : HARBOUR 1243

Administration : HARBOUR 1243

Rédaction : HARBOUR 3679

Gérant : HARBOUR 4897

Le reste suivra-t-il ?

Parlant d'enseignement agricole, hier, le ministre provincial de l'Agriculture, M. Godbout, a déclaré, d'après le compte rendu du Canada :

Nous voulons faire plus [Il venait de dire que le gouvernement offre de mettre gratuitement à la disposition des cultivateurs les services des agronomes pour créer des sections agricoles dans toutes nos écoles rurales]. Nous voulons prendre les fils de cultivateurs dès le bas âge, dès 8, 9 et 10 ans, et les empêcher de se déformer. Nous voulons leur conserver leur vraie mentalité rurale. Nous voulons que dans leurs classes, à la petite école du rang, ils puissent assez profiter de science agricole pour qu'ils aiment la profession de leurs pères et donnent à la province le meilleur rendement possible. Et pour y parvenir, le gouvernement offre de former gratuitement, dans des cours abrégés spéciaux, tous les instituteurs et les institutrices qui enseignent dans nos écoles rurales. Non seulement le ministère de l'Agriculture paiera leur logement, leur pension pour assister à ces cours, mais aussi leur transport. Et plus tard, quand ils ou elles auront complété leur formation, le gouvernement les encouragera dans l'enseignement agricole en leur donnant des primes spéciales.

Cela serait, de toute évidence, la réalisation d'un vœu soumis, le 18 mai 1931, au Surintendant de l'Instruction publique, M. Delage, par l'inspecteur général des Ecoles primaires, M. C.-J. Miller: "Je Procureur du personnel enseignant rural l'avantage de suivre des cours spéciaux de vacances, afin de les mieux qualifier pour donner l'enseignement agricole", et nous croyons qu'il faut se réjouir de voir cette suggestion, comme l'appellait modestement M. Miller, en voie ou à la veille de se réaliser.

* * *

M. Godbout sait probablement beaucoup mieux que nous, puisqu'il est à la fois ministre de l'Agriculture et spécialiste de l'enseignement agricole, que M. Miller formulait, dans ce rapport du 18 mai 1931, d'autres suggestions.

Après avoir constaté de sensibles progrès dans ce qu'il appelle la ruralisation de l'enseignement agricole, l'inspecteur général des Ecoles primaires ajoutait :

Quant à la mise en opération du programme d'agriculture proprement dit (pages 153 et 183 des Règlements du Comité catholique), il n'y a pas encore de changement appréciable.

La très grande majorité de nos instituteurs d'écoles rurales n'ayant pas reçu la formation qui les rend aptes à enseigner ce programme spécial, les résultats se feront attendre aussi longtemps qu'on n'aura pas suppléé à cette formation première soit par des cours spéciaux de vacances, soit par des manuels mieux appropriés à cet enseignement.

En conséquence, me serait-il permis de faire les suggestions qui suivent :

SUGGESTIONS

1o Procureur au personnel enseignant rural l'avantage de suivre des cours spéciaux de vacances, afin de le mieux qualifier pour donner l'enseignement agricole;

2o Faire préparer: a) un manuel d'agriculture qui soit plus en conformité avec le programme actuel; b) une arithmétique avec de nombreux problèmes tirés de l'exploitation de la ferme; c) un manuel de comptabilité agricole; d) une série de livres de lecture graduée donnant, entre autres connaissances, celles exigées par le programme d'agriculture pour chacune des années des cours de l'école primaire;

3o Rétablir les jardins scolaires afin de permettre un enseignement expérimental et pratique;

4o Les Ecoles normales et les institutions qui préparent les jeunes filles à l'obtention d'un brevet sont priées de faire tout en leur pouvoir pour enseigner à leurs élèves la manière d'appliquer le programme d'agriculture contenu dans les Règlements du Comité catholique;

5o Une série de tableaux en couleurs illustrant diverses scènes champêtres et quelques-uns des chapitres du programme agricole, tels que végétaux, arbres fruitiers, animaux de la ferme, oiseaux de la basse-cour, sol, apiculture, aiderait beaucoup les maîtres et maîtresses à donner cet enseignement.

Nous serions heureux d'apprendre, et nous nous empresserions de le répéter à nos lecteurs, que les autres suggestions de M. Miller sont pareillement en voie de réalisation.

* * *

Autre point. M. Godbout estime probablement — le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique l'estime, en tout cas — que l'enseignement élémentaire de l'agriculture dans les écoles de la campagne ferait de plus rapides progrès si un spécialiste y pouvait consacrer tous ses efforts, stimuler et éclairer les bonnes volontés encore hésitantes ou insuffisamment éclairées.

Dès le mois de février 1929, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique réclamait cette nomination.

Mais les vœux du Comité catholique ne se réalisent point automatiquement. Et à sa session de mai 1931, dix ans plus tard, le Comité catholique devait encore adopter la résolution suivante :

Il est enfin proposé par Mgr l'Evêque de Gaspé, secondé par Mgr l'Evêque de Rimouski, et résolu :

2o Que l'autre vœu formulé à la session du Comité catholique, en février 1929, par Son Eminence le Cardinal Rouleau, appuyé par l'honorable Thomas Chapais, soit aussi renouvelé. Ce vœu se lisait comme suit :

"Que le Gouvernement soit prié de nommer un directeur de l'enseignement élémentaire de l'agriculture attaché au Département de l'Instruction publique."

La nouvelle a pu nous échapper, mais nous n'avons pas connaissance que ce vœu, formulé il y a plus de deux ans et renouvelé en mai dernier, ait encore été réalisé.

Nous espérons que le Gouvernement, celui d'aujourd'hui ou celui de demain, se hâtera, si cela n'est déjà fait, de traduire en acte ce vœu persistant du Comité catholique.

* * *

Il est, en effet, probable que si dès 1929 la voix du Comité catholique avait été entendue, l'inspecteur général des Ecoles aurait pu, en mai 1931, faire un rapport plus optimiste. En deux années un homme de valeur aurait pu remuer les choses... et même les personnes.

...Mieux vaudrait tout de même tard que jamais...

Omer HEROUX

L'actualité

La claque

Dans toute assemblée politique bien organisée, la claque joue un rôle considérable, surtout lorsque les discours des orateurs sont transmis à la radio. La claque est un groupe de gaillards, aux larges mains, à la bouche bien fendue, au gosier solide, qui hurlent et applaudissent en professionnels. On la place d'habitude aux premières rangées, avec deux ou trois chefs chargés de donner le signal des applaudissements.

Le choix des chefs de claque est une opération difficile, car il faut qu'ils soient intelligents pour comprendre quand c'est le temps de faire applaudir. Il leur arrive souvent de commettre des erreurs de déclenchement que les orateurs leur pardonnent mal.

Ainsi, lorsqu'un orateur dit, comme la chose est arrivée l'autre soir: "Ce n'est pas à moi, à mon humble personne que doivent aller vos applaudissements mais bien au nom que je porte et au grand parti libéral", il ne faut pas applaudir. Lorsqu'on applaudit, on confirme les paroles de l'orateur, ce qui dans certaines circonstances n'est pas très flatteur pour lui. Les orateurs politiques sont ainsi fâchés qu'ils disent par modestie des choses dont ils ne pensent pas le premier mot.

La claque bien organisée doit se noyer dans la foule, attaquer les saluts mais sans se signaler à l'attention. Elle ne doit être que le détonateur qui produit l'explosion au moment psychologique.

Plus qu'on ne le croit, la claque joue un rôle important. Elle stimule les orateurs à bout de souffle, leur permet de reprendre leur souffle lorsqu'ils ont débité quelque tirade particulièrement épuisante. Leur rappelle que le pot d'eau n'est pas uniquement une décoration sur la table du président, mais peut servir à noyer ses ennemis, comme l'alcool.

Souvent, les chefs de claque sont doublés d'interrompueurs. Ils lancent un nom que l'orateur n'ose pas prononcer afin de lui permettre d'ajouter: "Vous le voyez, messieurs, ce n'est pas moi qui le leur fais dire". Ou bien: "Moi, messieurs, je n'aurais pas osé le dire".

La claque, c'est la moitié de l'assemblée populaire. C'est elle qui empêche les électeurs aux écoutes d'avoir une idée exacte du degré d'enthousiasme, c'est elle, la multiplicité qui fait croire qu'il y a cinquante personnes lorsqu'on compte à peine un millier.

Dans toute assemblée populaire, la claque se repère facilement. Regardez aux premiers rangs. Observez ceux qui commencent toujours à applaudir et qui ne cessent qu'en dernier lieu. En ne les perdant pas de vue, vous constaterez qu'ils sont des signes d'intelligence aux organisateurs qui circulent sur l'estrade en marchant sur les pieds des orateurs et même sur ceux du candidat sans s'excuser.

Pour mieux trouver la claque, ne partez pas avant la fin de l'assemblée, si vous en avez le courage. Restez et observez. La claque passe dans les coulisses, recueille les félicitations des organisateurs et qu'elle choisisse en plus. Ayant réussi à la distinguer au cours d'une assemblée, vous la reconnaîtrez facilement à l'assemblée suivante, car, d'habitude, elle ne varie pas beaucoup surtout lorsqu'elle a donné satisfaction.

Lorsqu'il s'agit d'assemblées à la campagne, la claque arrive ordinairement dans des camions. C'est en quelque sorte un "petit plaque-nique électoral" qui comporte des spiritueux pour nettoyer les gosses de la poussière des routes. Plus la route à parcourir en camion est longue, plus il faut de spiritueux pour nettoyer les gosses. Il arrive quelquefois que la claque s'émancipe avant l'assemblée.

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

Elle ne comprend plus les signes, applaudit à tort et à travers et dérange tout le monde. Elle force les orateurs à intervenir pour déclarer, d'un ton paternel: "Voyons, messieurs les électeurs, un peu de sympathie pour nos adversaires".

LA CAMPAGNE PROVINCIALE

Le gouvernement libéral a attaché son nom au développement, en notre province, de l'éducation agricole

Son but est de fournir aux cultivateurs, la science agricole et cette science sera répandue dans la mesure que le désireront les cultivateurs et que le permettront les finances provinciales, a déclaré M. Godbout au ralliement ministériel d'hier soir à Saint-Hilaire — M. Laurent Barré pris à partie — MM. Fernand Rinfret, Athanas David et T.-D. Bouchard ont aussi parlé pour le Dr Bernard

St-Hilaire de Rouville, 20. (De notre envoyé spécial). — Accompagné du secrétaire provincial, M. Athanas David, et de l'ancien secrétaire d'Etat, M. Fernand Rinfret, le ministre provincial de l'Agriculture, M. Adélard Godbout, est venu ici, hier soir, exposer sa politique agricole dans le comté même où M. Laurent Barré, cultivateur, qui, selon le mot de M. Godbout, "a des théories étranges sur le développement de la science agricole" est candidat conservateur contre le Dr C. A. Bernard, député libéral sortant de charge et de nouveau candidat. L'assemblée s'est tenue à la salle municipale du village de St-Hilaire remplie à sa capacité, et les discours furent irradiés par le poste CKAC. Il y avait aussi des haut-parleurs qui transmettaient la voix des orateurs en dehors de la salle aux centaines de personnes qui l'entouraient. La foule réunie à l'intérieur de la salle a employé l'heure d'attente des orateurs de Montréal en chantant des chansons canadiennes. Au dehors grouillaient et s'amusèrent des centaines de jeunes gens portant des chapeaux de paille rouge sur lesquels on distinguait un large B. La couleur du chapeau disait bien qu'on voulait indiquer par là l'initiale du nom Bernard, nom du candidat libéral, mais d'autres faisaient observer que cela prêtait à confusion et que ça pouvait aussi bien désigner l'initiale du nom Barré. Mais la couleur du chapeau était là.

Le jeune ministre de l'Agriculture a déclaré que le gouvernement libéral a attaché son nom au développement, en notre province, de l'éducation agricole. Son but dit-il, est de fournir aux cultivateurs la science agricole. Cette science agricole sera répandue dans la mesure que le désireront les cultivateurs et que le permettront les finances provinciales. Quant aux moyens de répandre cette science, M. Godbout expose qu'on commencera dans les écoles où des classes spéciales seront formées pour l'enseignement de l'agriculture. Il s'attaque brièvement ensuite à M. Laurent Barré et l'accuse de menteur lorsqu'il dit que la Coopération Fédérée est une fille du ministère de l'Agriculture.

M. Fernand Rinfret a fait la critique du programme houdiste: pension aux veuves et vieillards et montre que la mise en pratique du projet Houde serait de substituer la charité de l'Etat à la charité chrétienne.

M. David a causé un certain émoi, lorsque pour confondre M. Houde, qu'il accuse de diminuer le renom de la province de Québec en l'attaquant comme il fait, lit un article du Boston Herald et commente une dépêche de Washington parue dans la Gazette d'hier.

M. T. D. Bouchard, candidat libéral de St-Hyacinthe, clôt la série des discours avec le Dr C. A. Bernard.

M. A. Godbout

Le ministre ne s'attardera pas à attaquer les adversaires, mais à exposer ce que le gouvernement a fait pour la classe agricole dans le passé et ce qu'il entend faire dans l'avenir.

(Suite à la page 2)

bécois. M. Onésime Gagnon, député conservateur de Dorchester à Ottawa, à qui cette déclaration de M. Sweezy est censée répondre, a explicitement dit, il y a quelques heures à Québec même: "Je répète ce que j'ai dit. Le parti de M. Taschereau a eu \$325,000 des \$800,000 donnés aux libéraux... Aucun des membres n'a pensé que l'accusation de M. Taschereau lui-même. L'accusation le parti libéral". Ce que M. Sweezy a dit hier soir ne répond pas à la déclaration explicite de M. Gagnon. L'un parle des députés et des ministres, dit qu'il ne leur a rien promis ni donné. L'autre dit de n'accuser pas le premier ministre. Il n'a rien reçu personnellement. Mais son parti a reçu, à même les \$800,000 versés par M. Sweezy aux trésoriers libéraux, une somme de \$325,000. C'est à cela qu'il faudrait une réponse explicite. Le parti québécois pourrait bien fort bien avoir reçu cet argent sans que M. Sweezy le lui ait remis directement. Ce que l'on sait, c'est qu'il y a eu \$800,000 versés, à même les fonds de la Beauharnois, aux trésoriers du parti. On s'entend, ces \$800,000 y en a-t-il eu de mis dans la caisse électorale du parti ministériel québécois? C'est ce qu'il importe de savoir. M. Sweezy n'en dit rien. M. Taschereau n'en a encore rien dit. Les trésoriers du parti québécois n'en ont encore rien dit. Quelqu'un voudrait-il décider à contredire là-dessus et nettement M. Onésime Gagnon? Il affirme que non. Et M. Sweezy lui-même ne le contredit pas...

Un désir de M. Sweezy

Puisqu'il est question de la Beauharnois, de son président et de sa caisse électorale, il n'est pas mauvais de se reporter à la déposition de M. Sweezy, faite devant le comité d'enquête sur les affaires de la Beauharnois, le 17 juillet dernier. On y lit entre autres choses: "nous traduisions avec nous donné au parti libéral? — M. Sweezy: Autour de \$600,000 ou \$700,000. — Par l'envoi de quelles personnes? — J'ai versé l'argent aux gens que j'avais raison de croire être les organisateurs du parti libéral. — Qui donc? — MM. les sénateurs Haydon et Raymond... — Vous pouvez peut-être dire au comité quel montant, au meilleur de votre connaissance, vous avez en tout versé au parti libéral par l'entremise de ces deux messieurs? — Au vrai, j'ai probablement versé à ces deux messieurs environ \$600,000, mais, tant que je n'aurai pas les chiffres exacts de M. Griffith, je ne puis répondre qu'à peu près". M. Lennox: "Dites-nous le montant que vous pensez être le plus exact. — Il se pourrait que ce soit probablement \$100,000 de plus, peut-être davantage" (texte anglais, page 821). Un peu plus loin, M. White pose cette question: "Quelle souscription avez-vous faite au parti provincial québécois, par rapport à cette affaire de la Beauharnois?" Et M. Sweezy répond: "J'ai souscrit aux deux partis québécois. Je ne suis pas capable de dire quelle

somme est allée à Québec, parce qu'en faisant livraison aux sénateurs Raymond et Haydon, nous avons exprimé l'espoir qu'une partie de ces fonds iraient à Québec, mais nous ne savons au juste quels montants y sont allés. — Pouvez-vous me dire à peu près quelle somme a été livrée au sénateur Raymond? — Non, parce que je n'ai jamais gardé trace de ce que je livrais soit à l'un, soit à l'autre. Je ne pourrais le dire sans courir le risque de m'écarter de la vérité. — Etait-ce un montant considérable? — Oui, je crois que c'était une partie considérable du total dont j'ai parlé. — Pouvez-vous nous donner une approximation de ce que cela pouvait être par rapport au total versé? — Cela peut avoir été une couple de cent mille dollars à même le total, mais je dois dire que je ne me rappelle pas bien au juste". Et, au président, M. Gordon, qui lui pose cette question: "Pour que cela ne m'échappe pas de la mémoire, vous avez déclaré, M. Sweezy, par rapport aux partis québécois, qu'en donnant ces fonds aux sénateurs Raymond et Haydon, vous avez exprimé le désir ou l'espoir que ces partis québécois bénéficient..." question interrompue par M. Jacobs qui demande: "Les deux partis?" M. Sweezy répond: "Non, le parti libéral à Québec" (pages 824 et 825).

Ce qui s'impose

Ce qui ressort de là, c'est que M. Sweezy, en versant de \$600,000 à \$700,000 aux trésoriers du parti libéral, MM. Haydon et Raymond, a exprimé l'espoir et le désir qu'il en aille une bonne tranche au parti libéral de Québec (page 824); qu'il estime cette somme destinée au parti libéral québécois à \$200,000 au moins (page 825); et que cette somme d'au moins \$200,000, — M. Sweezy ne se rappelle pas au juste et cela peut avoir été davantage, — était destinée "à être remise au parti libéral à Québec" et "à être remise au trésorier de ce parti. La déclaration de M. Sweezy faite ce matin à la Gazette parle de députés et de ministres, dit qu'ils n'ont reçu personnellement aucun argent ni aucune promesse; la déclaration de M. Sweezy à Ottawa le 17 juillet dernier parle d'un versement d'au moins \$200,000 à la caisse électorale des libéraux québécois. Aucun de ces textes ne contredit l'autre. Ils se complètent ainsi: M. Sweezy n'a rien versé aux ministres ni aux députés; mais il a remis à un sénateur une somme considérable, qui peut être d'au moins \$200,000, pour "le parti libéral de Québec". M. Gagnon dit \$325,000. M. Sweezy admet au moins \$200,000. L'évident, l'irréfutable, c'est qu'il y a eu de mis dans la caisse libérale québécoise au moins \$200,000 des fonds de la Beauharnois. Car qui voudrait croire que ces fonds auraient été détournés de leur destination par ceux qui les ont reçus pour les affecter aux dépenses du parti libéral à Québec? Personne.

G. P.

M. Houde continue l'exposé de son programme de réformes sociales basées sur les familles nombreuses

Il faut orienter notre politique vers un sens familial plus défini, protéger et favoriser la famille, déclare le chef de l'opposition — C'est pourquoi il faut immédiatement venir en aide à la classe agricole, réservoir de la race — Il promet qu'à Montréal, comme l'hiver dernier, tout le monde aura à manger — M. Houde a parlé hier à l'Epiphanie, à Saint-Lin, à Saint-Jérôme, et dans Verdun, dans Mercier et dans Dorion.

St-Jérôme, 20. (De notre envoyé spécial). — M. Camillien Houde, chef du parti conservateur provincial, a tenu hier après-midi trois assemblées. Il a parlé à l'Epiphanie, St-Lin et St-Jérôme. Dans la soirée il est revenu à Montréal pour assister à trois réunions politiques, soit à l'Académie Richard dans Verdun, à l'école Lallemand dans Mercier, et à l'école St-Etienne dans Dorion.

M. Houde a été accueilli par des auditoires nombreux à chaque place. C'est ainsi qu'à St-Jérôme, il avait réuni la plus grande assemblée conservatrice qui ait été tenue depuis une quinzaine d'années, soit de 5 à 6 mille personnes. A Verdun et dans l'école St-Etienne, où il est arrivé à minuit, la salle débordait et l'auditoire a écouté les orateurs jusqu'à près d'une heure du matin.

Le chef de l'opposition a continué l'exposé de son programme de réformes sociales basées sur la famille nombreuse. La famille qui est la base de la société est chez nous notre seul moyen de survie. Il faut donc orienter notre politique vers un sens familial plus défini, protéger et favoriser la famille.

C'est pourquoi il faut venir en aide immédiatement à la classe agricole, le réservoir de notre race. M. Houde veut prêter aux agriculteurs à 2% pendant les cinq premières années et leur accorder en plus des primes sur le beurre et le fromage. Il se propose également de payer les pensions de vieillesse, ainsi que les pensions pour la veuve et les orphelins.

L'assemblée, à St-Lin, était présidée par M. A. Beaudoin, maire de St-Lin. Les orateurs étaient MM. Philéas Mathieu, maire de Lachenaie, et candidat conservateur dans l'Assomption, contre M. Walter Reed, puis MM. Omer Côté, avocat et Camillien Houde.

M. HOUDE

"Lorsque nous parlons de secours à la classe agricole, dit M. Houde, ce n'est pas un projet ébauché uniquement en période électorale. C'est une politique que nous avons conçue, l'agriculture est la base de l'économie politique et sociale du pays, c'est que la classe agricole a été le réservoir de notre race. Si nous avons atteint un tel remarquable développement, qui de 60,000 en 1760 nous sommes maintenant 5,000,000 en Amérique, c'est grâce à notre natalité favorisée par la classe agricole. Si nous étions au lieu de s'attacher au sol, avaient fondé des grandes villes pour y entraîner la population, nous ne serions pas 5,000,000 sur le continent nord.

Ainsi donc, il y a une double raison chez nous, pour venir en aide à la classe agricole, d'abord parce qu'elle représente l'élément de stabilité nécessaire au bon fonctionnement de l'ordre social, et en second lieu parce que la classe agricole assure la fécondité de notre race et sa survie.

Or, où en est rendue l'agriculture après 34 ans de régime libéral? Il suffit d'ouvrir le rapport sur la situation agricole publié par feu M. Perron, alors ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Taschereau. M. Perron dit que l'agriculture est un désastre, que nous nous nourrissons à l'étranger.

Remède immédiat

L'opposition propose un prêt agricole à 2% comme remède immédiat, afin de libérer le cultivateur du fardeau écrasant des hypothèques et des gros intérêts, et de lui permettre d'organiser mieux sa production. M. Taschereau proteste en levant les bras au ciel, que la chose est impossible, qu'elle coûterait \$3,000,000 à la province. Alors! on dépense chaque année de dix à quinze millions pour la voirie, des millions et des millions pour construire des monuments d'un luxe coûteux et guère utile comme le palais de justice de Québec, et on ne trouverait pas trois millions pour sauver l'agriculture!

M. Taschereau répond que c'est du domaine fédéral. Mais il ne s'agit pas de se renvoyer la balle d'un gouvernement à l'autre, il s'agit de sauver l'agriculture, il s'agit de trouver un prêt agricole sensé et pratique, tel que l'a pratiqué avec grand succès la province d'Ontario, depuis 15 ans, sans s'occuper d'Ottawa.

Comment la province va-t-elle trouver de l'argent à des taux suffisamment bas pour qu'il son tour elle puisse prêter à 2%? Voici. Les banques, les caisses populaires obtiennent du public de l'argent à 3%. Pourtant elles sont loin d'offrir les garanties que la province possède. Il semble donc que ce n'est pas un problème si épineux que d'obtenir de l'argent à taux modique. Le gouvernement absorbe 1% de l'intérêt, comme le gou-

vernement actuel le fait mais pour fournir l'argent au cultivateur à 5%. En plus le gouvernement actuel perd entièrement le 1-2% qu'il absorbe, et il le perd aussi pour la province, puisqu'il est transporté au gouvernement fédéral. Le prêt à 2% aux agriculteurs pourrait être échelonné sur une période de vingt années, soit 2% d'intérêt pendant 5 ans, 3% pendant 5 autres années, etc., de façon à former sur l'ensemble un intérêt de 3%, avec avantage d'un intérêt initial de 2% seulement. Ainsi la province ne perdrait que fort peu et l'agriculture aurait les capitaux nécessaires pour passer la crise et marcher de l'avant.

Les auditeurs applaudissent vivement à ce projet de prêt agricole et M. Houde de dire: "Savez-vous que si ça continue, les rouges vont finir par penser que le bon à rien des deux, ce n'est pas moi!"

M. Houde ajoute que, sur les emprunts pour renouveler les dettes hypothécaires, il y aurait sans doute lieu d'étudier un mode de moratoire jusqu'à ce que le prêt agricole à 2% soit en vigueur.

Autre moyen

Il y a aussi un autre moyen d'aider la classe agricole, par des primes sur la fabrication du beurre et du fromage. Les libéraux vous parlent du beurre. N'allez pas vous imaginer, dit M. Houde, que le beurre pouvait monter de prix en cinq ou six mois, avec les quantités importantes de beurre australien et néo-zélandais importé et entreposé au Canada. Ce n'est pas en vain qu'avant la dénonciation du traité et pendant les six mois d'avis on a entreposé des centaines de millions de livres de beurre étranger dans nos entrepôts. Ce beurre-là il fallait le vendre, le dépenser, le consommer. Et c'est ce qui est arrivé. Quand notre marché sera enfin débarrassé du beurre étranger amené ici grâce au traité de la Nouvelle-Zélande, là seulement le beurre dont le prix actuel est trop bas, commencera à monter. En attendant, le gouvernement provincial a le devoir d'aider cette industrie laitière, de ne pas la laisser périr.

C'est pourquoi l'opposition veut donner des primes de fabrication pour le beurre et le fromage. M. Taschereau lève de nouveau les bras vers le ciel et s'écrie que ça va coûter trop cher. Non, cela peut coûter un million de dollars par année, mais avec cela on sauve la classe agricole.

Iniquité sociale

M. Houde parle ensuite des questions sociales et de la pension des veuves et orphelins. Obliger la veuve à briser son foyer, pour l'envoyer travailler à l'usine, c'est une iniquité sociale. On n'a pas le droit de ruiner les foyers et de priver des enfants de l'éducation maternelle.

Lorsque la veuve est laissée sans ressources avec ses enfants, il ne lui reste qu'une alternative, la placer dans des orphelins et d'aller à l'usine gagner sa vie. C'est l'envers du sens commun. La femme n'est pas faite pour l'usine et elle complique la crise du chômage en enlevant aux pères de famille l'ouvrage dont ils ont besoin. Mais le grand mal d'un pareil système, c'est de ruiner entièrement un foyer. Les enfants grandissent éloignés les uns des autres, sans se connaître, privés de la tendresse de leur mère qu'ils ne voient que trop rarement.

M. Houde promet aussi les pensions de vieillesse. Non seulement le gouvernement se doit d'aider ses vieillards, mais il ferait une opération financière profitable en payant des pensions de vieillesse. Actuellement le gouvernement fédéral paie \$15 par mois comme pension de vieillesse, si le gouvernement provincial veut payer \$5. Or, Québec paie environ le quart des taxes fédérales dont le quart des \$15 par mois versés aux vieillards des autres provinces. En payant les pensions de vieillesse, non seulement la province retrouve les montants fournis pour pension, mais \$5 par mois, ça lui coûte encore moins cher que les frais d'hospitalisation ou d'hospice.

M. Houde reproche au gouvernement d'avoir retardé les travaux de voirie juste pour la période électorale, alors que le gouvernement, subitement a lancé 35,000 hommes et jeunes garçons sur les routes, dans des conditions de travail peu avantageuses et profitables pour la province. Les gens se touchent tant ils sont nombreux et courent même le risque de se blesser entre eux. Un gouvernement n'a pas le droit de spéculer sur la faim et la

(Suite à la page 3)

Le gouvernement libéral a attaché...

(Suite de la 1ère page)

Tout d'abord, dit-il, le gouvernement libéral s'est occupé de développer dans notre province l'éducation agricole. C'est l'œuvre majeure à laquelle il a attaché son nom. Son but est de fournir aux cultivateurs la science agricole, la science dont ils sont si avides. Cette science agricole sera répandue dans la mesure que le désirent les cultivateurs et que le permettent les finances de la province. On commencera dans les écoles où des classes spéciales seront formées pour l'enseignement de l'agriculture.

Vous avez ici, dans Rouville, dit M. Godbout, quelqu'un qui sur le développement de la science agricole a des théories étranges. Il commence par attaquer les agronomes, les traitant de bandits politiques, de créchards, de mouchards, et de toute la litanie de grossièretés que nos adversaires sont maîtres à un peu plus loin il reproche au même gouvernement Taschereau de ne pas mettre un agronome par paroisse au lieu d'un seul par comté, comme fait actuellement le gouvernement libéral.

La multiplication des agronomes n'est pas possible, prochainement du moins, continue M. Godbout. Mais ce qu'il veut dire à M. Barré c'est que l'insulte qu'il lance contre les agronomes de Québec retournera sur lui lundi prochain et n'empêchera pas les agronomes de poursuivre leur œuvre d'éducation de la classe agricole attend d'eux et qu'ils sont prêts à fournir. Les agronomes ne sont pas des agents politiques. Ils n'ont d'autre mission à accomplir que celle de répandre dans la province la science agricole. Au lieu de leur lancer des injures, M. Barré aurait pu suivre leurs conseils pour l'administration et la culture de sa ferme et il en aurait obtenu de meilleurs résultats que ceux que nous avons pu constater aujourd'hui.

Nous continuerons dans la province l'enseignement supérieur qui permet de former nos agronomes. Nos écoles d'agriculture se développent d'année en année de façon à pouvoir recevoir un nombre toujours plus grand d'élèves désireux d'acquiescer la science agricole nécessaire au succès de leur profession. Nous voulons non seulement former des agronomes, en augmenter le nombre, mais nous voulons encore former dans la classe agricole une élite de cultivateurs plus instruits, plus au courant du succès, de l'art de bien cultiver, qui entraînent les autres vers une meilleure culture.

M. Godbout repousse ensuite l'accusation qu'il s'intéresse au développement des écoles supérieures et aux grosses bâtisses de briques parce que leur construction lui rapporte quelque chose. Il trouve l'accusation tout simplement honteuse pour l'accusateur.

L'enseignement agricole

M. Barré en veut aux écoles supérieures d'agriculture. Il a l'air de croire qu'elles vont faire domage au système d'enseignement qu'il préconise depuis quelque temps et qu'il a baptisé le système Barré. Mais ce système, déclare M. Godbout, existe déjà et c'est le parti libéral qui l'a institué.

Nous voulons développer l'enseignement de l'agriculture et nous voulons que tous les cultivateurs en profitent. Bien avant que Barré ne baptisât ce qu'il appelle son plan, le ministre de l'agriculture s'était entendu avec le secrétaire provincial pour commencer de développer un système par lequel nous voulons que les fils de nos cultivateurs puissent trouver dans leurs comtés respectifs les éléments de science agricole dont ils ont besoin. Pour cela nous offrons de mettre gratuitement à la disposition des cultivateurs les services des agronomes pour créer des sections agricoles dans toutes nos écoles rurales.

Nous voulons faire plus. Nous voulons prendre les fils de cultivateurs dès le bas-âge, dès 8, 9 et 10 ans, et les empêcher de se déformer. Nous voulons leur conserver leur vraie mentalité rurale. Nous voulons que dans leurs classes, à la petite école du rang, ils puissent assez les principes de science agricole pour qu'ils aiment la profession de leurs pères et donnent à la province le meilleur rendement possible. Et pour y parvenir, le gouvernement offre de former gratuitement, dans des cours abrégés spéciaux, tous les instituteurs et les institutrices qui enseignent dans nos écoles rurales. Non seulement le ministre de l'agriculture paiera leur logement, leur pension pour assister à ces cours, mais aussi leur transport. Et plus tard, quand ils ou elles auront complété leur formation, le gouvernement les encouragera dans l'enseignement agricole en leur donnant des primes spéciales.

Il ne servirait en rien, poursuit M. Godbout, d'encourager la diffusion de la science agricole si l'on n'aide pas le cultivateur dans le développement de sa ferme. Sous ce rapport, il prétend que le gouvernement Taschereau ne saurait mériter un seul reproche. Il montre que le budget agricole augmente chaque

année, que les octrois spéciaux se multiplient, qu'enfin pour les agriculteurs, les sociétés coopératives, etc., le gouvernement dépense cinq fois plus qu'en 1897.

Les coopératives

On vous a parlé sans doute des coopératives et de la "politique néfaste" du ministère de l'agriculture au sujet des coopératives. Les cultivateurs ont besoin de coopération; et leur faut s'unir et s'entraider. Les coopératives sont nécessaires et nous les encourageons dans Québec plus que ne le fait aucun gouvernement dans les autres provinces.

A ce sujet, M. Barré laisse entendre que le ministre de l'agriculture veut tuer l'Union catholique des cultivateurs, que le ministre de l'agriculture veut tuer cette association nationale. Cependant, M. Godbout montre qu'au contraire le gouvernement aide les membres de cette union par la distribution de publications agricoles, par l'offre d'édifices gratuitement des bibliothèques agricoles dans les cercles de l'Union. Je ne crois pas que ce reproche soit mérité. Au contraire, l'Union catholique des cultivateurs est nécessaire dans Québec, elle a un rôle important à jouer, mais à une condition: c'est qu'elle reste en dehors des partis politiques. Nous n'avons jamais voulu imposer aux membres d'aucune coopérative nos vues politiques.

Pour ma part, dit M. Godbout, j'ai toujours demandé aux cultivateurs d'oublier, dans leurs associations, qu'ils sont membres d'un parti politique ou d'un autre. Si les cultivateurs introduisent la politique dans leurs associations, ils se vouent à la mort certaine et à brève échéance. Quant M. Barré dit que la Coopération fédérale est une fille du ministère de l'agriculture, il a tort ou bien, je ne voudrais pas aller trop loin, mais je serai forcé de dire qu'il ment.

Les marchés

M. Godbout déclare ensuite que sous M. King, les cultivateurs avaient des marchés "dans tous les pays du monde" pour l'écoulement de leurs produits, et que M. Bennett a fermé ces marchés par sa politique de haut tarif.

Malgré un budget de \$4,000,000 exclusivement pour l'agriculture, malgré que sur un budget total de \$42,000,000, le gouvernement en dépense plus de \$30,000,000 dans les campagnes malgré toute cette aide, il se trouve dans la province que quelqu'un qui trouve que le gouvernement ne fait pas assez et qui attribue la crise actuelle à M. Taschereau, comme il avait déjà dit, avec ses comparses, que c'était la faute à M. King. Mais je pense que ces vendeurs de remèdes patentés, qui sont passés dans la province l'an dernier, ne vendront pas si facilement cette année le même remède sans donner au moins la formule.

Le programme agricole de M. Houde

M. Houde s'est risqué à élaborer un programme agricole. Deux articles doivent nous intéresser tout particulièrement: le prêt à 2 pour cent et la prime sur le beurre et le fromage.

Quant au prêt à 2 pour cent, M. Godbout déclare que c'est une impossibilité. Mais le taux varie suivant les régions: à la Rivière du Loup, M. Houde promet-tait de prêter à 4 pour cent. Aujourd'hui, c'est 2 pour cent. Ce sont des promesses qui ressemblent trop à celles des conservateurs. L'an dernier, pour que la population y ajoute foi. A ce sujet la politique du gouvernement Taschereau est beaucoup meilleure, car il prête sans aucun intérêt. Mais si M. Houde est si avide de prêter à 2 pour cent aux cultivateurs, que ne prêterait-il pas au même taux aux ouvriers des villes, aux industries qui les emploient?

Le gouvernement a vu à soulager les cultivateurs en assumant le paiement de 1 1/2 pour cent du prêt agricole fédéral qui se fait à 6%. Les cultivateurs ont demandé au gouvernement d'accepter la loi fédérale et il l'a fait. Ils ont trouvé ensuite le taux trop élevé et le gouvernement paie 1 1/2%. N'est-ce pas là une politique généreuse?

La prime sur le beurre

M. Houde promet ensuite une prime sur le beurre et le fromage. Dans la Gaspésie, cette prime était de 4 et 5 sous la livre de beurre et la livre de fromage. Aujourd'hui, dans notre district, elle est passée à 2 1/2 sous la livre de chacun de ces produits. C'est une autre promesse qu'aucun gouvernement, conservateur ou libéral, ne peut remplir, car elle signifie une dépense de plus de \$3,000,000. Sur un budget de \$4,000,000 il ne resterait plus qu'un million de dollars pour les autres branches de l'agriculture: drainage des terres, chaulage, achat d'engrais chimiques, de graines de semences, enseignement de la science agricole, etc.

M. Godbout déclare ensuite que les libéraux ont droit de parler de M. Bennett dans la présente élection, parce qu'on retrouve dans cette campagne les mêmes hommes qui venaient tromper le peuple l'an dernier. Qu'ont fait ces lions, les Sauvés, les Durand, les Dupré, les Gagnon de Dorchester? Qu'ont-ils fait quand Bennett accordait une prime privilégiée pour les producteurs de blé de l'Ouest et la refusait à ceux de l'Est? Qu'ont-ils fait

quand j'ai demandé pour les cultivateurs de Québec le même privilège? Rien.

La tragédie du Lac Saint-Jean

M. Godbout rappelle ensuite que Houde et Barré qui parlent ici de la tragédie du Lac Saint-Jean ont traversé cette région et n'en ont pas soufflé mot. Il termine en parlant de la question du cidre de pommes que le gouvernement aidera dès que les producteurs auront décidé de coopérer ensemble pour la vente de ce produit et rappelle qu'autrefois M. Houde plaignait Montréal, à ses yeux, était la vache à lait de la province. A ce moment, les cultivateurs avaient trop: aujourd'hui ils n'ont pas assez. Ça varie suivant les besoins. Il espère que les cultivateurs voteront pour leurs propres intérêts en votant pour le parti libéral.

M. Fernand Rinfret

Il rappelle incidemment au début que le parti libéral s'est toujours fait le champion de nos droits. Il déclare ensuite qu'il fait la différence entre certains hommes publics qui ont préféré au contact populaire s'enfermer dans des hôtels de luxe, rouler dans des autos qui sont d'un luxe insolent, qui ont fermé leurs portes aux réclamations populaires. Les libéraux, au contraire, ont préféré le contact avec le peuple qu'ils ont toujours apprécié. Il adresse un mot aux ouvriers de St-Jacques et de Ste-Marie qui sauront faire justice de l'infâme candidature que nous avons dans ces deux divisions.

Il fait ensuite le parallèle entre les taxes que doit payer le cultivateur québécois et le cultivateur ontarien et conclut que la situation du nôtre est beaucoup plus avantageuse, qu'il ne paie plus pour les routes et qu'il n'est pas taxé directement.

Au sujet du beurre, il dit que M. Bennett a fermé le marché du beurre à la Nouvelle-Zélande mais qu'il a ouvert d'un autre côté toutes grandes nos portes au beurre de l'Australie. On nous a attaqués, dit-il ensuite, sur la loi de l'assistance publique disant que l'Etat s'ingérerait dans les affaires de nos institutions. Selon le programme de M. Houde, l'Etat s'ingérerait aussi dans les affaires familiales puisqu'il paierait des pensions aux veuves et aux vieillards. Payer de telles pensions ne serait pas aider à la charité chrétienne, ce serait substituer la charité de l'Etat. Ce qu'il préconise, ce n'est ni plus ni moins qu'un monopole d'Etat sur la charité, système qui peut très bien convenir aux provinces de l'Ouest, mais que la population catholique de la province de Québec ne voudra jamais voir supplanter les institutions que nous avons.

M. Rinfret déclare ensuite que c'est M. Allan Bray qu'on réserve comme député de Saint-Jacques et ministre, mais heureusement le ministère houstien n'existera jamais. Il conseille à M. Houde de chanter "En roulant ma boule".

M. Athanase David

Je désire attirer tout spécialement l'attention sur le danger qu'il y a, de diminuer en l'attaquant, la province de Québec et sa population dans un but politique, dit M. David. Quelques jours après que M. Houde eut attaqué de la sorte sa province natale dans un de ses discours, le Boston Herald publiait un éditorial sur les attaques portées par le chef de l'opposition dans le village d'Amqui, alors qu'il déclarait que le miracle de la survivance des Canadiens français avait été chose inutile.

Le Boston Herald, relevant les paroles de M. Houde, disait qu'il était bien malheureux que des patriotes canadiens-français ravalent ainsi la race canadienne-française. Partout dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, où ont été s'implanter les Canadiens français, ils ont apporté avec eux ces qualités et honnêtes et que ces Etats seront toujours désireux de recevoir en grand nombre.

M. Houde, lorsqu'il parle de M. Taschereau, n'a à son égard qu'insultes, qu'injures, qu'accusations et qu'insinuations. Sur ce point, il ne partage pas l'opinion de son chef. M. Bennett qui, à Québec, en septembre 1929, avait fait grand éloge de M. Alexandre Taschereau, au congrès du Barreau.

M. David expose ensuite que depuis 1920, le gouvernement, sans augmenter la dette et sans accroître les taxes, a distribué à travers la province en octrois, en subventions et sous d'autres formes, une somme de 254 millions de dollars. Au cours de la même période, le gouvernement Taschereau a su faire bénéficier sa province de 23 millions de surplus. Il montre ensuite que la province d'Ontario a une dette de 451 millions tandis que celle de Québec n'est que de 60 millions. Par capita, la dette publique en Ontario est de \$147, tandis que dans le Québec elle n'est que de \$96.

M. David accuse ensuite M. Houde de semer le désordre à travers la province. Il montre à son tour que les cultivateurs sans auto ne paient pas de taxe directe au gouvernement et termine en parlant du développement de l'industrie publique depuis les 30 dernières années.

Semaine sociale d'Ottawa

Grande assemblée populaire à Hull

C'est une tradition des Semaines sociales du Canada de tenir, durant leur session annuelle, une grande assemblée populaire en plein air. Celle de cette année aura lieu à Hull, le jeudi soir, 27 août, à 8 heures, sous les auspices du conseil central des Syndicats catholiques.

Voici la liste définitive des orateurs: M. Pierre Beaulé, président de la Confédération catholique des Travailleurs du Canada; M. Aldéric Lalonde, président de l'Union catholique des Cultivateurs; M. l'abbé Glaude, directeur des Oeuvres sociales du diocèse d'Ottawa; M. Raymond Denis, président de l'Association canadienne-française de

l'Alberta. Un taux de faveur, comme il a déjà été annoncé, est accordé sur les chemins de fer, à cause de l'Exposition: 94.85, aller et retour, de Montréal à Ottawa; \$11.70, aller et retour, de Québec à Ottawa, (Canadien National et Canadien Pacifique).

Dans Sainte-Marie

M. Fauteux accuse M. Houde d'être le "gros monsieur du Viger" — Il renie la France

Le Dr Gaspard Fauteux, candidat libéral dans Ste-Marie, et le Dr Anatole Plante, candidat libéral et député sortant dans Mercier, ont tenu une assemblée conjointe hier soir, à l'école St-François-Xavier, rue Parthenais.

Le Dr Fauteux a dit que Houde "a la tête tellement enflée" qu'il se croyait bien connu en France. Il a dit que le maire de Montréal avait tourné le dos à sa mère-patrie, qu'il l'avait reniée en avertissant les Français de ne pas se mêler des affaires de la province de Québec.

Le candidat a accusé le maire de ne plus être "le petit zars de Ste-Marie" mais "le gros monsieur de l'hôtel Place Viger". Il a ajouté que le maire a oublié d'où il était parti et que c'est par le peuple qu'il est parvenu à faire quelque chose.

"Je n'ai pas appris à parler dans les conservatoires", a dit M. Fauteux, mais je n'ai pas besoin de distribuer des sandwiches et des liqueurs à mes assemblées pour me faire applaudir.

— "Qu'est-ce que ça peut lui faire? dit quelqu'un. Ce n'est pas lui qui le paie mais Allan Bray".

M. Fauteux a dit que M. Houde reprochait au gouvernement d'être composé en grande partie d'avocats. "Voyez à l'hôtel de ville, dit-il, il y a le directeur de la police, M. Fernand Dufresne, qui est un avocat, M. Honoré Parent, M. Biggar, leader du conseil, M. Tancred de Fortin qui sont tous des avocats. M. Savignac en est presque un; il est notaire. M. Houde prétendrait-il encore qu'il y a trop d'avocats dans le gouvernement Taschereau?"

Le Dr Anatole Plante n'a parlé que quelques minutes pour reprocher au maire de Montréal de n'avoir pas rempli les promesses faites à l'électorat auquel il avait promis des réductions de toutes sortes.

Les autres orateurs qui ont adressé la parole ont été MM. Omer Legendre, Georges Pelletier et J.-C. Piquette.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Who pays the piper?

Montreal, Aug. 10th 1931

The Editor, Le Devoir.

On Wednesday evening last, a friend (French Canadian) and myself (Scotch Canadian), were sitting near the band stand in LaFontaine Park, listening to the Gagner's Concert Band; "this organization wear" (it appears) white flannel pants, and white shoes; several people on the bench with us, remarked that they were paying taxes to furnish shoes and pants mentioned above.

It seems that, a great number of people think that bands, playing in parks and play grounds are paid by the city, — now nearly all cities and towns, in U. S. and Canada, pay for the band concerts, but not Montreal, where we depend on the trust fund of the Campbell estate to get FREE music; — "musicians" receive for these concerts (Campbell) about a similar amount pro rata: as the street cleaners. If people would know, "something" about "taxes", they should think for themselves and not listen to little politicians; (on the lookout, to get their political share of the taxes). How about electric light? ask Mr. King's Senators. How about, again, Beauharnois, ask Mr. Taschereau, it was engineered? If people would only use their own brains, but some will not; oh! what's the use.

YOUR'S TAX PAYER.

Les Lindbergh retardés par la brume

Nemours, Japon, 20 (S.P.A.) — Un message du vapeur Shimushiru Maru annonce que, par suite d'une forte brume, le colonel Lindbergh et sa femme ont décidé de remettre à demain leur départ de l'île Kotoi, de l'archipel des Kouriles, pour Nemours.

Une prescription remplie à la PHARMACIE LAURENCE St-Denis et Ontario signifie toujours confiance, exactitude, soin, précision, santé, économie. Tél. HA. 7907

Protégez votre bouche et votre bourse en voyant INCAS SABLE DR J. D. PAQUIN CHIRURGIEN-DENTISTE 10 ans d'expérience et de bons services au public. Le REEL SANS DOULEUR 1297, SAINT-DENIS Coin Ste-Catherine. L.A.N. 8361

Assemblée de M. Jean Fauteux

M. Jean Fauteux, candidat conservateur dans Maisonneuve, a tenu une assemblée, hier soir, à l'école Baril. Le comté de Maisonneuve, qu'on considère comme un chaudron du parti libéral, donne des consolations aux conservateurs, si l'on peut en juger par l'enthousiasme qui a présidé à l'assemblée du candidat Jean Fauteux.

Le gouvernement Taschereau, a dit l'orateur, a tout fait à l'exception de l'agriculture. Il a dit que l'agriculture est dans le marasme et que le remède se trouve dans l'élection d'un bon gouvernement conservateur qui prendrait la situation en main pour l'améliorer.

Le candidat a parlé de la loi des compensations ouvrières et il a dit que le gouvernement, là encore, avait fait preuve de favoritisme en faveur des capitalistes et négligé les intérêts des ouvriers.

Après avoir attaqué le gouvernement Taschereau et noté sa décadence, M. Fauteux a fait une revue du programme de M. Houde, pour souligner les bienfaits qui en résulteraient pour les ouvriers, les petits et les humbles.

Le candidat a donné lecture d'un télégramme de M. Houde qui disait endosser sa candidature de tout cœur. Ont parlé en faveur de M. Fauteux: MM. Gustave Monette, Edouard Flamant, Philippe Aubé, Gérard Thibault et J. Girard. M. T. W. Moreau présidait l'assemblée.

Un moratoire au Chili

Santiago, Chili, 20. (S. P. A.) — Le gouvernement chilien a placé sous un moratoire complet pour le reste de l'année les dettes étrangères du Chili.

Délégués français à Genève

Paris, 20 (S.P.A.) — Le cabinet français a nommé comme délégués à la réunion du conseil de la Société des nations, le mois prochain, M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères, M. Pierre Flaudin, ministre des finances, et M. Louis Rollin, ministre du commerce. M. René Massigli les accompagnera comme expert naval. Apparemment, le premier ministre, M. Laval, n'ira pas à Genève.

Comme la chose était prévue, le président Doumer a ratifié la nomination de M. André François-Poncet comme ambassadeur en Al-

PRODUITS ET PAINS DE REGIME

DYSPEPSIE, ARTHRITISME, DIABÈTE, ALBUMINURIE, OBESITÉ, ALIMENTATION DES ENFANTS, ENTÉRITE.

Heudebert

AGENT GENERAL POUR LE CANADA J. ALFRED OUMET 84, ST-PAUL EST, MONTREAL

LA PIPE Cavité

Ne se bouche pas, ne râle pas, n'envoie pas de jus dans la bouche.

No 1, \$1.00 — No 2, 50c.

Cavité de Luxe faite à Londres

Avec étui et bouquin en ambre monté en or \$6.00

Avec sac en chamoisette et bouquin en vulcanite, \$2.50

La Cavité — Pas de Tubes. E.-N. CUSSON, 7062, St-Denis, Montréal

Le cinéma à la portée de tous!!!

PATHE SERVICE

1001, RUE BLEURY — MONTREAL

Projecteurs Pathé Baby..... 15.00 à 135.00

Caméras pour prise de vues..... 5.00 à 125.00

Librairie considérable. Des milliers de films en vente ou en location à prix raisonnable. FILMS RELIGIEUX — EDUCATIFS — VOYAGES SPORTS — COMEDIES — DRAMES, ETC.

— AVIS IMPORTANT — La maison H. de Lanauze, 1001 rue Bleury, est la seule qui se soit spécialisée depuis sept années dans la vente et le service des appareils Pathé Baby — Pathex et Pathé 9m/m5 — M. H. de Lanauze est maintenant directeur général de l'agence exclusive au Canada.

Imaginaire. Le communiqué ne dit pas si le cabinet a étudié le rapport Wiggin pour la révision des réparations.

Chez **Max Beauvais**

VENTE ANNUELLE d'ETE

L'économie que vous pouvez faire maintenant, dans cette grande vente de complets, est si remarquable qu'il faut vous en rendre compte ici même pour le réaliser.

\$25	vous achetez un complet — de \$35.	Comprenant Tout Notre Stock de
\$28	vous achetez un complet — de \$38. ou \$40.	
\$36	vous achetez un complet — de \$50.	
\$44	vous achetez un complet — de \$60.	

Complets 1 Pantalon
Complets 2 Pantalons
Complets Serge Bleue
Complets Serge Grise
Complets Sport 4 Morc.

Worsted, tweeds, croisés, serges. Couleurs: bleu, gris, brun, "tan", nuances claires ou foncées, couleurs unies, mêlées ou à patrons.

SOULIERS

Balances de lignes. Pointures désassorties A écouter \$5.95 et \$6.95

TOUS LES CHAPEAUX DE FEUTRE ET TOUTE LA MERCERIE

Moins 20%

Complets de Bureau Légers pour l'Eté

le solde de nos complets en flanelle et en worsted anglais. Valeurs de \$35.00 \$20

Tous les articles en magasin sont compris dans cette vente, excepté les SOULIERS "K".

Max Beauvais

385 rue St-Jacques O.

D. N. C. HOGG, Président ARTHUR POULIN, Vice-Prés. et Dir.-Gérant

Heures de magasin: — Durant le mois d'août, cet établissement fermera à 1 heure p.m., le samedi.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL. G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Gout

La Société Coopérative

Frais Funéraires RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST. Plateau 7-9-11

Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général.

Demain: VENDREDI, 21 AOUT 1931
Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, vve.
Lever du soleil, 5 h. 04.
Coucher du soleil, 6 h. 59.
Lever de la lune, 2 h. 55.
Coucher de la lune, 11 h. 08.
Pleine lune, le 27, à 10 h. 15 m. du soir.
Dernier quart, le 6, à 11 h. 34 m. du matin.
Premier quart, le 20, à 6 h. 42 m. du matin.
Dernier Quartier, le 7, à 4 h. 38 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 83.
Minimum 48.
Même date l'an dernier 75.
Minimum 45.
Même date l'an dernier 50.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.97. 11 heures a.m. 29.97.
Midi: 29.97.
Chiffres fournis par la maison M.-R. de
Meul, 1610 St-Denis, Montréal.

M. Taschereau dans son comté, M. Houde à Marieville

Le premier ministre parlera samedi dans la région des Trois-Rivières — Le chef de l'opposition s'adressera ce soir aux électeurs de langue anglaise — Ralliement conservateur à l'école Souart — M. Vautrin à la salle de l'Assistance publique — M. Louis Francoeur est le candidat officiel des conservateurs dans Montmorency

Les deux chefs politiques du parti libéral et du parti conservateur seront très actifs au cours de la fin de la semaine qui marque aussi la fin de la campagne électorale de trois semaines pour les élections provinciales.

Pendant que M. L. A. Taschereau sera à Laval cet après-midi dans son comté de Montmorency, M. Camillien Houde parle à Marieville. Le discours de ce dernier est irradié par le poste CKAC de 3 h. 30 à 5 h. 30 (heure avancée).

Ce soir, à Montréal, M. Camillien Houde portera la parole à l'hôtel Windsor devant une assemblée d'électeurs de langue anglaise, discours irradié par le poste CFCF, de 8 à 10 h.

Au ralliement conservateur qui aura lieu ce soir aussi à l'école Souart, angle des rues Papineau et LaFontaine, le chef de l'opposition sera accompagné de M. Maurice Duplessis, candidat et député sortant de charge des Trois-Rivières, de MM. Aldéric Blain, André Fau-leux, Auguste Boyer, Raymond Dupuis et de plusieurs autres. Les discours prononcés à l'école Souart seront irradiés par le poste CKAC, de 9 h. 30 à minuit. M. Taschereau parlera ce soir à St-Gregoire dans son comté.

De leur côté, les libéraux de Montréal tiendront une grande assemblée à la salle de l'Assistance publique, angle des rues Lagauchière et de Berri, en faveur de M. Irénée Vautrin, candidat libéral dans St-Jacques. Le poste CKAC irradiera les discours de 8 à 9 h. 30. Voici maintenant les assemblées de deux chefs pour le reste de la semaine:

M. Camillien Houde

Demain, le chef de l'opposition se rendra par chemin de fer aux Trois-Rivières où il arrivera à 7 h. 20 et on le conduira de la gare à l'hôtel de ville processionnellement. Il parlera une vingtaine de minutes en plein air du portique de l'hôtel de ville et repartira pour Shawinigan où il adressera la parole. Ce dernier discours sera irradié par le poste CFCF raccordé à CHRC de Québec. De la M. Houde se rendra à Grand'Mère où il prendra aussi la parole.

Il n'y a actuellement aucune réunion d'annonce pour le samedi 22 août.

Dimanche, le 23, assemblée à Joliette, à 2 h., p.m., heure solaire.

Dimanche, le 23, à 8 h., p.m., ralliement final dans la division Ste-Marie, à Montréal.

M. J.-A. Taschereau

Samedi M. Taschereau se rendra dans le centre industriel de la vallée du Saint-Maurice, et probablement à Shawinigan et au Cap de la Madeleine. Le lendemain, dimanche, dernier jour de la campagne, il tiendra une grande assemblée sur la place du Marché Saint-Pierre, à Saint-Sauveur. Il sera accompagné du candidat libéral dans cette division, M. Chas-Ed. Cantin, des candidats des autres divisions de la ville, de M. Ernest Lapointe, député de Québec-Est à la Chambre des Communes, et bien qu'il n'y ait encore rien d'officiellement annoncé, il se peut que l'on entende aussi MM. Cardin et Rinfret.

Voici maintenant la liste des autres assemblées libérales et conservatrices qui se tiendront ce soir et demain dans Montréal et la région:

M. Houde appuie M. Louis Francoeur

Québec, 20 (D.N.C.). — M. Aimé Dion, qui se présente dans Montmorency comme conservateur, a publié lundi dernier son manifeste. Le document débutait ainsi: "Je suis en règle avec mon chef, M. Camillien Houde, et avec MM. Sauvé et Duranville".

Or ce manifeste était lancé plusieurs jours après la convention officielle qui avait choisi comme porte-drapeau du parti conservateur dans le comté de Montmorency, M. Louis Francoeur, directeur et rédacteur en chef du Journal. Un message qui vient d'être envoyé par le chef de l'opposition, à M. Louis Francoeur, tire les choses au clair. Voici le texte du télégramme: Montréal 18 août 1931.

M. Louis Francoeur,

Le Journal, Québec.

"Vous avez seul tout mon appui et je regrette d'avoir à répudier la candidature et le manifeste de M. Aimé Dion."

(signé) CAMILLIEN HOUDE.

MM. Lapointe et Cardin parleront à Québec

Québec, 20 (D.N.C.). — La campagne politique est de plus en plus active dans la ville et le district de Québec. De nombreuses assemblées ont été tenues hier par les candidats et leurs amis. A certains endroits, les assemblées ont été contradictoires, mais paisibles.

M. Maura et les catholiques

Le ministre de l'Intérieur d'Espagne affirme qu'il prépare des mesures énergiques contre eux

Madrid, 20. (S. P. A.). — Le ministre de l'Intérieur Miguel Maura a annoncé aujourd'hui que le gouvernement publiera vendredi son premier décret relatif à l'Eglise catholique d'Espagne. Il a refusé de dire quelles mesures exactement le gouvernement prendra contre l'Eglise. Il a simplement affirmé à un représentant du journal catholique "El Debate": "Nous préparons des mesures énergiques contre les catholiques."

On croit en certains milieux que le gouvernement tentera d'empêcher les évêques de demander aux catholiques de s'opposer aux projets constitutionnels qu'ils estiment anticléricals. Selon une rumeur persistante, certains milieux veulent une brusque rupture des relations avec le Vatican.

Interviewé, le nonce a simplement dit: "J'ai la conscience complètement en paix. Je n'ai participé ni à la publication ni à la distribution de documents qu'on a trouvés sur un homme arrêté à la frontière française la semaine dernière."

Déclaration de M. Lanctôt

L'assistant procureur général affirme qu'il ne tient pas une barrière de péage relativement à la législation qui passe par le parlement provincial, comme l'ont dit MM. Hackett et Calder

Québec, 20. (D. N. C.). — Certaines déclarations des orateurs conservateurs ont été portées à la connaissance de M. Charles Lanctôt, assistant procureur général. Ce qu'ont affirmé MM. Hackett et Calder, l'assistant procureur général: "M. Hackett, c. r., député de Stanstead, aurait déclaré, d'après le Montreal Star du 11 août 1931, lors de l'assemblée tenue à Ayer's Cliff, que je tenais une barrière de péage relativement à la législation qui passait par les Chambres."

"M. R. L. Calder, c. r., avocat, à Montréal, a dit à une assemblée politique tenue à Québec, le 18 août courant, à répétition en substance la même accusation."

"Ce qu'ont dit MM. Hackett et Calder est une fausseté. Je n'ai jamais reçu un sou pour moi-même ni pour qui que ce soit pour faire adopter ou rejeter la législation, pour faire obtenir quoi que ce soit du gouvernement."

"Je mets au défi ces deux messieurs de formuler une accusation précise à ce sujet et de l'établir. Comme les accusations que j'ai mentionnées sont générales, je ne puis leur opposer qu'un démenti général."

(signé) "Chas. Lanctôt, c. r."

L'usine de pompage du réservoir McTavish

La nouvelle usine de pompage du réservoir McTavish sera sous peu en opération. L'essai des pompes a donné un résultat satisfaisant. Il y a 6 pompes à cette usine, trois d'une capacité de 12,000, 000 de gallons d'eau par jour, et trois de 15,000,000, ce qui forme une capacité totale de 81,000,000 de gallons par jour. Cette usine desservira Outremont et la Côte des Neiges.

Vient de paraître

Il y a quelques années, alors que l'émigration des nôtres aux Etats-Unis battait son plein, monsieur l'abbé G. M. Bilodeau publiait un ouvrage qui s'intitulait en mots de notre pays: "Ce courage qu'on ne peut plus trouver en liberté et qui s'intitule: POUR RESTER AU PAYS, vient de recevoir son complément dans un autre livre de monsieur l'abbé Bilodeau, qui s'intitule: LE VRAI REMÈDE. Tout le monde se demande avec angoisse quel est le vrai remède à la crise présente. Dans un travail élaboré, monsieur l'abbé Bilodeau fait des suggestions fort opportunes quoique très simples. On comprend que le missionnaire-colonisateur voit surtout la solution dans la colonisation et l'agriculture. Sur ce point, il rencontre sagement l'assentiment de la plupart des économistes et des hommes d'œuvre, quelque peu courants de la situation dans notre pays. Le vrai remède, un beau volume de 170 pages, 0.75 la Librairie du Devoir, 336-340 rue Notre-Dame Est, Montréal.

ché St-Jean-Baptiste, angle St-Dominique et Rachel, assemblée en faveur du Dr Anatole Plante. Autre assemblée ce soir à l'école St-Dominique, 4615 rue Delorimier. MM. Gordon Scott et Joseph Dillon adresseront la parole à ces assemblées.

Dans Dorion:

A 8 h. 15, ce soir, assemblée spéciale pour les électeurs italiens de la division Dorion au no 6582, rue Papineau. M. J.-A. Francoeur, le candidat libéral, et plusieurs autres adresseront la parole.

M. Houde...

(Suite de la 1ère page)

misère, pour le simple motif d'un succès électoral. M. Houde promet un salaire de plus de 20 cts de l'heure aux journalistes qui travaillent sur les routes.

A Saint-Jérôme

L'assemblée a eu lieu dans la grande salle où se donnaient autrefois les représentations de la Passion. Cinq à six mille personnes y étaient rendues depuis longtemps lorsque le chef d'opposition est arrivé, vers 6 heures.

MM. Paul Lacoste, C.R., de Montréal, J. Blanchard, candidat dans Terrebonne, et M. Houde ont parlé. M. Houde a passé brièvement en revue les problèmes dont il a été question plus haut.

Le premier ministre, pour faire un peu de capital politique a déclaré que l'administration de Montréal était mauvaise. Cependant, il devrait bien nous expliquer comment il se fait que le gouvernement provincial, cet ensemble de génies extraordinaires, ne sont pas capables d'emprunter des banques à des conditions aussi bonnes que la ville de Montréal.

Car la ville de Montréal a emprunté tout récemment pour \$9,000,000 à des taux de beaucoup inférieurs à ceux du gouvernement. Est-ce que M. Taschereau serait lui-même un très mauvais administrateur, ou si les banques qui en connaissent plus long que M. Taschereau, sur les questions d'administration financière ont confiance dans l'administration actuelle de Montréal.

M. Houde parle des pensions pour les veuves et orphelins, pensions de vieillesse. Il reproche à M. Taschereau de n'avoir su prévoir pour parer à la crise du chômage. Pendant que les prodromes apparaissent partout, M. Taschereau télégraphiait à M. King qu'il n'y avait pas de chômage dans la province de Québec. Et finalement lorsqu'il a dû se rendre compte de la crise, il a fait une loi de chômage applicable seulement aux municipalités favorisées du gouvernement. Il a fallu refondre la loi, à la demande de M. W. Biggar, leader du conseil municipal.

"Je comprends, dit M. Houde, que la crise ne touche pas le premier ministre de près et qu'on n'en souffre pas dans sa famille."

M. Houde accuse le gouvernement libéral d'avoir vendu notre patrimoine pour enrichir douze ou vingt millionsaires, en dépossédant le peuple. Ces millionsaires qui avaient dépossédé la population de son patrimoine, le lui ont rendu à très gros prix, mais ils ont gardé quand même le contrôle, tout en faisant perdre à l'épargne populaire plus d'une centaine de millions. Ce gaspillage éhonté a été inspiré par le désir de montrer au peuple des surplus imaginaires que représentaient la vente de notre capital.

A Montréal

A Montréal, M. Houde s'est d'abord rendu à l'académie Rich-chard, dans Verdun, où une foule de près de 10,000 personnes était rassemblée. M. Houde a reconnu M. P. Lafleur comme candidat officiel du parti.

Il est allé ensuite à l'école Lallemand, où M. J. Gagné, candidat conservateur de Mercier, tenait une assemblée. Celle-ci était présidée par MM. P.-H. Dallaire, John Daly et C. Desjardins. Les orateurs ont été MM. J.-P. Lanctôt, avocat, Raymond Dupuis, avocat, Henri Lamar, et Gaston Demers, échevins, et P. Guilbault, général des Episcopales Modernes.

Les orateurs ont parlé de la Beauharnois, des ministres directeurs de compagnies. M. le Dr Gaston Demers dit que le premier ministre était bien moins regardant sur les millions de la province, lorsqu'il s'est agi de sauver les intérêts de ses amis de la banque Nationale. A cette occasion, le gouvernement a avancé \$15,000,000 pour protéger les parents et amis. Mais quand il s'agit de sauver l'agriculture, le premier ministre n'a pas d'argent.

M. Demers rappelle aux électeurs que leur candidat est l'ancien président de l'Association des bouchers.

M. Houde signale aux électeurs que si, le 24 au soir, il est élu premier ministre, ça sera la première fois dans l'histoire de la Confédération que le premier ministre est né à Montréal et qu'il en est le maire.

M. Houde rappelle que l'administration a exécuté des travaux considérables. Elle a pris ses mesures pour exécuter d'autres travaux cet hiver, et des travaux considérables. "Je vous réitère la promesse que j'ai déjà faite l'hiver dernier et que j'ai tenue: je ne promets pas qu'il y aura de l'ouvrage pour tout le monde, mais je promets que tout le monde aura à manger. Si je vais à Québec, Montréal aura sa juste part dans la distribution des deniers publics."

M. Taschereau, dit M. Houde, ne voit pas le chômage du même oeil que les autres citoyens, car dans son entourage personne ne chôme. C'est pourquoi il disait à M. Bennett qu'il n'avait pas besoin de son argent. Le même soir, je suis parti du fond de la Gaspésie pour Ottawa afin de dire à M. Bennett que M. Taschereau devait avoir perdu la tête, et que le gouvernement fédéral devait faire sa part.

M. Houde accuse le gouvernement Taschereau de se présenter devant l'électorat sans programme. Il n'a rien fait pour la famille nombreuse, pour encourager le père de fa-

La grève à la "Montreal Light"

Les grévistes commencent de nouveaux actes de sabotage — Ils emploient encore la dynamite

Les tentatives de destruction sur le réseau électrique de la Montreal Light Heat and Power Consolidated ont continué hier soir. Une tour de transmission en acier de 190 pieds de hauteur, à la Côte St-Paul, portant une ligne à haute tension venant de l'usine de St-Timothée, a été dynamitée. Deux des pieds de la tour se sont écroulés mais comme les câbles ne furent pas rompus, il n'y a pas eu d'interruption. Nombre de circuits de lampes à arc ont été coupés dans l'est de la ville, ce qui mit hors d'usage quelque trois cents lumières des rues dans Tête-aux-tourterelles, Maisonneuve et Hochelaga.

A 2 heures ce matin, un poteau de transformateurs fut dynamité rue Préfontaine au nord de la rue Adam avec le résultat que trois transformateurs ont été lancés sur le sol et que des dommages considérables ont été faits aux propriétés voisines.

Environ la moitié de la ville de St-Laurent est privée d'électricité parce qu'un poteau portant trois transformateurs de 12,000 volts a été dynamité. Cet attentat eut lieu rue Ouimet au nord de la voie du C.N.R. vers 3 heures ce matin.

Dans Sainte-Anne

M. Houde a prouvé qu'il peut administrer la province, déclare M. Bray — M. Weldon affirme solennellement qu'aucune transaction malhonnête n'a été conclue à l'hôtel de ville par l'administration actuelle

Les échevins Allan Bray et W. S. Weldon sont allés hier soir présenter leur concours au candidat conservateur, M. Winfield Hackett. Le président du comité exécutif a déclaré que Camillien Houde a prouvé par l'administration qu'il est digne de présider aux destinées de la province. Le gouvernement libéral, continue-t-il, essaie de cacher ses véritables motifs derrière un nuage de fumée lorsqu'il s'attaque à mon intégrité. Il est père de douze enfants et il croit pouvoir répondre qu'il est aussi honnête que n'importe qui à Montréal. Un homme doit avoir le droit d'améliorer une maison de campagne reçue de son père sans être accusé de malhonnêteté.

M. Weldon dit qu'il est prêt à déclarer sous serment qu'il n'y a rien eu de malhonnête dans les transactions du comité exécutif de Montréal. C'est à cause des attaques portées contre l'administration qu'il croit devoir faire la campagne avec M. Houde et M. Bray. Le candidat M. Hackett a fait le tour des différents ministères pour faire le procès de l'administration Taschereau. Il a confiance en Camillien Houde qui a plus fait en dix mois à l'hôtel de ville que l'administration précédente en dix ans.

Les autres orateurs étaient le colonel Sprenger, MM. Frank Curran, c. r., P. A. Badeau, c. r., et Gerald Almond, M. P. J. Elliott et M. J. Healy présidaient.

Le chef de l'opposition défie qu'on lui nomme un seul Canadien français qui domine dans l'industrie, le commerce, et surtout dans l'exploitation de nos ressources naturelles.

La dernière assemblée a été tenue à l'école Saint-Etienne, 5945, rue Boyer, sous la présidence de MM. H. Bernier et J.-H. Lapointe. Les orateurs étaient MM. J. Lebeuf, P.-A. Bonhomme, A.-A. Gagné, C.-A. Pariseau, Dr J.-A. Côté, J.-P. Lanctôt et Jean Perverne.

Ce dernier a déclaré qu'il est un des membres fondateurs de l'Association de la Jeunesse libérale depuis 1910, qu'il a été secrétaire de ladite association en 1912. Il dit qu'il abandonne le parti car il ne représente plus les idées vraiment libérales.

M. Aldéric Blain, candidat conservateur du comté de Dorion parle de la faillite de la Québec & St. Lawrence, une compagnie de navigation présidée par l'ancien député libéral d'Argenteuil, évaluée à \$1,000,000, qui n'a pu payer son deuxième coupon de dividendes. La compagnie a été mise en faillite avant l'échéance des coupons, et trois des directeurs se sont fait nommer inspecteurs et ont racheté le tout pour \$100,000. Cette année les porteurs de débetures sont allés trouver le procureur général, et ont porté plainte. M. Taschereau leur a répondu que le cas était couvert par une loi passée en 1930, mais non encore mise en vigueur.

M. Houde a causé gaiement avec la foule qui est partie à une heure moins un quart.

M. Taschereau promet de coopérer à la réouverture des moulins de Chicoutimi

Le premier ministre déclare qu'il s'efforcera de procurer du travail aux ouvriers — Il faut oublier nos opinions diverses, en cette heure difficile de notre histoire, pour nous rappeler que nous sommes tous Canadiens — Le retour à la terre — Les écoles juives et le Conseil de l'Instruction publique — Les pensions de vieillesse — Le candidat libéral est assailli d'interruptions — M. Taschereau a parlé hier à la Baie des Ha! Ha!, à Bagotville, à Port-Alfred, à Grande-Baie, à Jonquières et à Chicoutimi

Chicoutimi, 20 (D.N.C.). — M. L. A. Taschereau n'a pas perdu son temps dans le comté de Chicoutimi. Descendu du train hier matin, à 9 h., il a tenu trois assemblées et le soir, à 10 h., il montait dans le convoi de Québec. Après avoir baillé dans la province, M. Taschereau s'occupera maintenant de son comté et ce soir il tiendra une assemblée à St-Gregoire de Montmorency.

Hier avant-midi, le premier ministre s'est rendu à la Baie des Ha! Ha! Il a successivement reçu l'hommage de Bagotville, de Port-Alfred et de Grande-Baie. On lui a présenté une gerbe de fleurs, ce qu'il est allé déposer au pied du monument érigé à la Baie en l'honneur des premiers colons.

Hier après-midi, il a tenu une grande assemblée à l'Arena de Jonquières-Kénogami. Hier soir, il parlait à Chicoutimi. Une foule de 6,000 personnes, composée d'électeurs de toutes nuances, est accourue pour l'entendre.

Le Dr Eugène Tremblay, maire-suppléant de Chicoutimi, présidait l'assemblée. On sait que le maire de Chicoutimi, M. Pierre Vézina, est candidat lui-même et se présente comme indépendant.

M. Tremblay a souhaité la bienvenue au premier ministre et a fait de lui un grand éloge. Il s'est ensuite attaqué à M. Vézina, candidat indépendant, et à M. Camillien Houde. Il a conclu en affirmant que le comté de Chicoutimi restera fidèle au drapeau libéral.

M. Louis Joseph Lévesque, maire de Bagotville, l'a remplacé à la tribune. "Vous avez, a-t-il dit, des hommes qui sont à la tête de la province depuis 34 ans. Ils ont de l'expérience. Il faut les garder".

L'orateur est applaudi par quelques-uns, mais comme il se perd en considérations, la foule crie "Asses! C'est assez!" Et l'orateur termine ex abrupto.

M. Delisle interrompt

M. Gustave Delisle, député sortant et candidat du parti libéral, prend alors la parole. Il fait les éloges d'usage et dit que le premier ministre ne lui a jamais rien refusé. Il indique la série des trois fois qu'il a obtenu, puis il s'attaque à ses adversaires.

Il trouve que la candidature de M. Vézina, un indépendant, n'a pas sa raison d'être et il est assailli d'interruptions.

Il s'en prend ensuite au candidat conservateur, M. J.-A. Lavergne. Ce dernier s'est présenté comme candidat ouvrier aux élections fédérales de 1930 et il eut alors l'appui de M. Delisle contre le candidat libéral du temps, M. J.-E. A. Dubuc.

M. Delisle reproche à M. Lavergne de n'être pas sincère. On lui crie: "Vous avez voté pour lui l'an dernier!" Une salve d'applaudissements salua l'interruption. Quelqu'un clame: "Hourrah pour Vézina!" et une bonne partie de la foule applaudit de nouveau.

M. Delisle s'impatiente. Il dit qu'une minorité seulement fait du tapage et qu'il sera élu le 24. Il conclut par là.

M. TASCHEREAU

Le président de l'assemblée présente M. Taschereau et celui-ci prend la parole. Il semble un peu fatigué, mais il a gardé toute son énergie. La foule lui manifeste beaucoup plus de sympathie qu'à son candidat.

Gandhi n'a aucun regret

Bombay, Inde, 20. (S. P. C.). — Affirmant qu'il a agi avec l'autorisation du vice-roi, le chef nationaliste Gandhi a déclaré aujourd'hui qu'il n'éprouve aucun regret d'avoir publié une série d'accusations contre le gouvernement, hier, pour démontrer que la trêve de Delhi avait été enfreinte. On dit que le vice-roi, lord Willingdon, est d'opinion que la publication de ces accusations rend impossible la participation de Gandhi à la conférence en table ronde. En tous cas, lord Willingdon a ajourné un voyage qu'il devait faire dans le pays et il a décidé de rester à Simla pour s'occuper du défi de Gandhi.

La conférence des chefs politiques anglais

Londres, 20 (S.P.A.). — Le premier ministre Ramsay MacDonald et le chancelier Snowden ont conféré avec des chefs conservateurs et des chefs libéraux au no 10, Downing Street, ce matin. A l'issue de la conférence, libéraux et conservateurs ont annoncé qu'ils conféreront encore avec MM. MacDonald et Snowden, demain, probablement.

Le premier ministre fait allusion au deuil qui vient de frapper Chicoutimi. Il dépose un tribut d'hommages sur la tombe à peine fermée de Mgr Larouche.

De ce préambule, il passe aux élections.

Ce sont des élections importantes dit-il, nous sommes à une heure difficile de notre histoire, et il faut oublier nos opinions diverses pour nous rappeler que nous sommes tous Canadiens.

Vous avez trois candidatures, poursuit-il. M. Delisle est le candidat du parti libéral, il a l'appui du gouvernement. Il n'a pas démerité de son comté.

Il a comme adversaire le maire de Chicoutimi. M. Vézina est un très brave homme". Cette phrase est soulignée d'applaudissements.

M. Vézina, ajoute le premier ministre, se présente comme indépendant. Indépendant de quoi? De ses électeurs? Du gouvernement? Il n'est pas bleu, il n'est pas rouge. Pas pour ça, pas pour ça, il est indépendant. J'aime mieux un bon partisan que quelqu'un qui se dit indépendant de mol.

Quant à M. Lavergne, c'est un ouvrier qui a abandonné son parti pour passer aux conservateurs. C'était un ami de Delisle, l'an passé, lance une voix. Pourquoi M. Lavergne a-t-il abandonné son drapeau, reprend M. Taschereau. "Demandez à Delisle, il va vous le dire". La foule applaudit.

Le premier ministre sent le terrain glissant. Il cesse de parler des candidats et passe à la politique générale. Le foule redevient sympathique.

L'orateur traite longuement de la question du chômage. Il dit que Québec ne s'est pas contentée de verser \$2,750,000, mais qu'il a distribué sept millions. La province s'est efforcée de donner du travail aux chômeurs, à preuve les travaux de la voirie, la construction de grands ponts, etc. M. Taschereau ajoute que les ouvriers veulent du travail et non la charité.

Il s'efforcera de leur en procurer.

Il parle du retour à la terre et se dit prêt à continuer ce mouvement. Il traite longuement de la voirie, des octrois accordés au comté de Chicoutimi, de la loi de l'Assistance publique. Ayant dit un mot des unités sanitaires, des orphelinats et des hôpitaux il ajoute: "Nous avons sauvé vos enfants, et peut-être l'avons-nous fait par intérêt, car je suis convaincu que sur dix enfants qui naissent, il y a 9 petits rouges".

Il promet un nouvel octroi à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi afin qu'on y établisse une maternité. Il promet de même de coopérer à la réouverture des moulins de pulpe de Chicoutimi.

Il termine son discours en résumant les attaques de M. Houde sur l'attitude du gouvernement, à l'égard des écoles juives et du Conseil de l'Instruction publique. "Le gouvernement libéral n'a jamais touché au Conseil de l'Instruction publique, il durera encore 34 ans et n'y touchera pas".

M. Taschereau promet que la province étudiera la question des pensions de vieillesse et qu'elle adoptera le système le plus convenable.

Il conclut en disant que le parti libéral restera à la tête de la province et celle-ci à la tête de la Confédération.

Le premier ministre a été fréquemment applaudi.

Otto quitte la Belgique

Bruxelles, 20 (S.P.A.). — L'archiduc Otto de Hongrie a quitté la Belgique pour une destination qu'on n'a pas révélée. D'aucuns croient qu'il veut tirer parti du remaniement du cabinet hongrois pour monter sur le trône.

Le rapport Wiggin

Bâle, 20 (S. P. A.). — On pense que les hommes politiques des grandes puissances ne conféreront sur le rapport Wiggin pour la révision des dettes internationales qu'à la réunion de la commission pour l'union panaméricaine à Genève le 3 septembre.

La rébellion à Cuba

La Havane, 20. (S. P. A.). — Victorieuses dans le premier combat important depuis le début de la présente rébellion, les troupes gouvernementales se préparent maintenant à chasser les rebelles du nord de la province d'Orient.



LES TRAVAUX FEMININS

Convenance

Qu'est-ce que la convenance vient à dire parmi les travaux féminins? On peut-être se demander celles qui ne l'ont pas. Elle a pourtant quelque rapport avec ceux-ci, vous savez peut-être vous-même constaté déjà en voyant quelque ouvrage quel on n'avait pas donné la bonne destination; alors vous avez probablement été tentées de dire: cela ne convient pas du tout!

Il n'est pas rare que des personnes qui ne sont pourtant pas dépourvues de goût manquent aux convenances parfois assez élémentaires. Je ne veux pas traiter ici une question d'étiquette mais de bon goût et de bon sens.

Une chroniqueuse française dont on a une page sous les yeux écrit que la convenance doit retenir toute notre attention quand il s'agit de décoration, fait d'un simple objet.

C'est principalement dans la broderie qu'on peut faire des erreurs d'exécution. Le travail qui doit être du linge fin n'est pas le même que celui dont on décore un ouvrage de grosse toile ou de linage. On ne brode pas d'immenses fleurs sur la robe ou le tablier d'un bébé, mais on ne va pas non plus garnir un couvre-lit ou tout autre morceau d'un peu d'étendue, de motifs minuscules et très espacés qui embelliraient perdus.

Des sous-vêtements ne se garnissent pas d'une très large dentelle convenable pour une nappe, un linge de table ou une parure de chambre.

On doit aussi éviter de donner trop de relief aux broderies d'une nappe, surtout dans le centre, et l'un n'appréciera pas les verres qui pourraient être placés dessus, se sentant dans un équilibre instable et par conséquent dangereux pour leur contenu.

J'emprunterai ma conclusion à l'article déjà mentionné:

"Pour terminer, permettez-moi de citer un exemple qui dépasse, en tant que manque de convenance, tout ce que l'esprit peut imaginer. C'était au printemps dernier. En me promenant, je rencontrai une de mes amies accompagnée d'une dame étrangère; nous continuâmes la promenade à trois et la conversation était très animée quand, brusquement, une bonne ondule d'averse me mit à tomber. J'étais assise enroulée dans mon chapeau, et je prévoyais pas mal de dégâts; la dame étrangère, impassible, avait le parapluie baissé, dernier motif que je considérais avec envie; elle l'aurait et je vis alors cette chose ahurissante, inattendue: ce parapluie qui devait protéger sa propriétaire contre toutes les averse de printemps, ce parapluie était jarni... d'une bordure à jours!"

FLAVIE-LUCE.

Départ pour l'Extrême-Orient

NEUF RELIGIEUSES DE L'IMMACULEE-CONCEPTION PARTENT POUR LES MISSIONS LOINTAINES

Dimanche, le 20 septembre prochain, neuf religieuses Missionnaires de l'Immaculée-Conception quitteront Montréal pour se diriger vers l'Extrême-Orient. Elles prendront le train à la gare Windsor, à 3 heures de l'après-midi, pour se rendre à Vancouver et, de là, s'embarquer, le 26, sur l'Empress of Russia.

Trois d'entre elles iront rejoindre leurs devancières en Mandchourie, Chine, dans la préfecture de Szepingkai, confiée aux révérends Pères du Séminaire Canadien des Missions Étrangères, ce sont: Soeur Marie-Esther (Alice Buteau, de Saint-Evariste, P. Q.); Soeur Thérèse d'Avila (Thérèse Sauvé, de Sainte-Scholastique, P. Q.); Soeur Saint-Ulric (Léa Gendron, de Saint-Ulric, P. Q.).

Trois autres iront prêter main forte à leurs Soeurs du Japon, dans la paroisse de Hakodate, confiée aux révérends Pères Dominicains canadiens. Ce sont: Soeur Marie-de-la-Rédemption (Ba-

UNE COUPE RAJEUNISSANTE



Cette charmante toilette, en crêpe imprimé à pois fait très jeune avec sa berthe retombant en plis souples sur les bras et gagnant la ceinture, à la taille.

silisse Maillet, de West-Bathurst, N.-B.); Soeur Anne-Marie (Anne-Marie Tessier, d'Ottawa, Ont.); Soeur Agnès-d'Assise (Lucienne Renaud, de Montréal).

Deux se rendront à la mission de Canton, Chine: Soeur Marie-de-l'Espérance (Marie-Aurèle Vanard, de Montréal); Soeur Marie-de-la-Recouvrance (Florina Gaudet, de Saint-Gabriel-de-Brandon, Co. Berthier).

Une se dirigera vers Manille, Iles Philippines: Soeur Marie-Angélique (Marie-Anne Donovan, d'Alexandria, Ont.).

La cérémonie du départ de ces nouvelles "Messagères de la Bonne Nouvelle" aura lieu le 4 septembre, à l'église Saint-Viateur d'Outremont, à 2 heures 30 (heure solaire), à même temps que la cérémonie d'adieu des cinq Pères des Missions Étrangères de Pont-Viau et des quatre religieuses Clercs de Saint-Viateur qui se rendront en Mandchourie, par le bateau du 12 septembre, l'Empress of Canada.

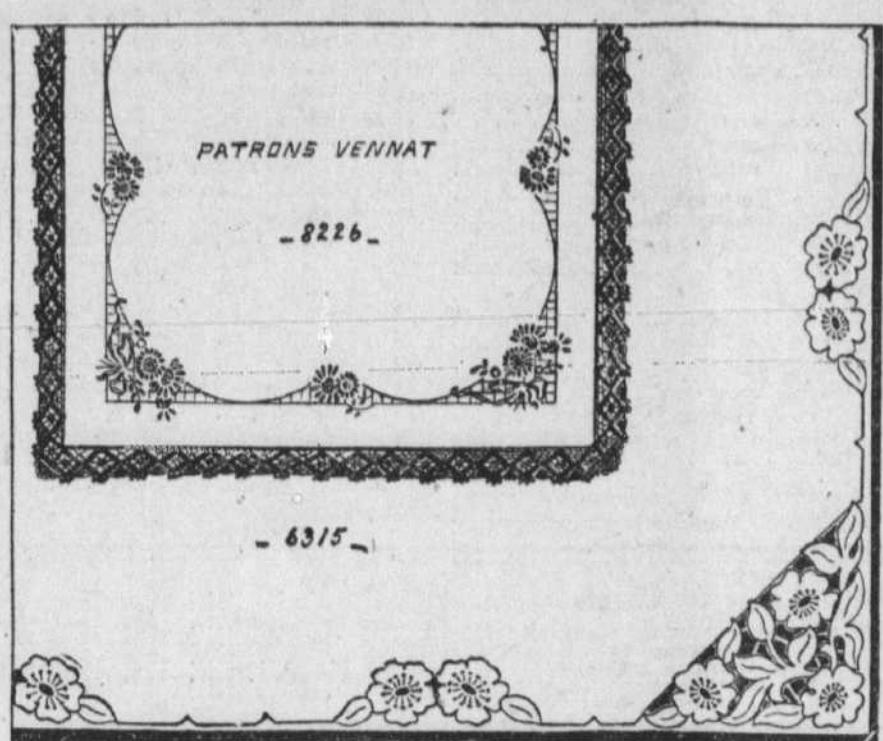
Les neuf Missionnaires de l'Immaculée-Conception ne s'embarqueront que le 26 septembre, afin d'économiser sur le prix des billets qui sont moins élevés sur le Russia. On conçoit facilement que la fréquence de ces départs est une charge bien lourde pour la communauté. Elles recevraient donc avec la plus vive reconnaissance les aumônes qu'on aurait la charité de leur donner, pour les aider à défrayer les dépenses si onéreuses de ce nouveau voyage. Ces aumônes pourraient leur être adressées à leur Maison Mère, où elles sont actuellement: 814, Chemin Sainte-Catherine, Outremont, Montréal. (Comm.)

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pot Desrochers): *Au tour de la Maison*, (illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, les âges.

Au comptoir, \$1.00: franco, \$1.05

OCCUPONS NOS LOISIRS



No 8226 — Petit centre de 27 pcs carrés pour broder en couleur. Patron à tracer, 20c; perforé, 40c; au fer chaud, 25c. Estampé sur coton jaune, 30c; sur broadcloth blanc, jaune, rose ou vert, 40c. Coton à broder de couleur, 15c.

No 6315 — Grande nappe à thé en broderie romaine, dessin simple et effectif. Patron à tracer, 25c; perforé, 50c; au fer chaud complet, 54 x 72 pcs, 75c.

Tout estampé sur toile naturelle ou coton fini toile 54 x 54 pcs, \$1.75, 54 x 72 pcs, \$2.25. Sur pure toile Irlandaise blanche, 54 x 54 pcs, \$3.50; 54 x 72 pcs, \$4.25. Coton M.F.A. pour la broderie, \$1.35. Papier carbone bleu, 7c et 15c; rouge, 7c; blanc ou jaune, 15c. Catalogue général de Broderie, 20c. Album de Layette, 15c. Revue Mensuelle de Broderie et Musique, 25c l'abonnement par an.

(Coupon de patrons VENNAT)

20 août 1931

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

Le Devoir, Montréal.

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons

"L'éveil de la race" (1)

Par Alfred LONGPRE

La figure sympathique de l'auteur, qui se présente à nous si modestement aux premières pages de son livre, nous remet en mémoire ces vers du poète:

Les passions d'autant s'effeuillent

C'est l'automne en mon cœur après

Les tristes Mais.

J'ai cru haïr pour tous les chagrins

Qu'on m'a faits;

Voici, je ne suis plus qu'indulgence

Et qu'amour.

Parvenu sur l'autre versant de la vie, le vieux luttant, avec la sérénité que confèrent l'âge et le commerce des hommes, dans une flamme d'enthousiasme, et de patriotisme, nous raconte l'odyssée d'une petite institutrice qu'anima le zèle le plus ardent et le plus pur.

Jeanne Lajoie, écrit l'auteur, est aussi belle à contempler que Madeleine de Verchères. Frêle petite fille, soutenue par une indomptable énergie, sa bouche frémissante trahit sa vaillance et sa fierté; dans son regard séduisant pétillent l'intelligence et la candeur.

"Elle causait avec simplicité toujours, souvent avec éloquence. Dans les assemblées, elle avait la sagesse des vieillards et l'enthousiasme des jeunes."

Si vision nette des choses et des gens, sa volonté inflexible l'ont guidée et stimulée durant ces années d'orage. Le feu sacré qui peu à peu consuma son organisme dédiant l'ennoblait encore et l'auréolait de noblesse. Elle s'ouvrait au service des autres, elle s'ouvrait à qui elle inculquait l'amour du bien parler de France.

Son désintéressement méritait d'être signalé à l'admiration de tous, afin que vive à jamais sa mémoire.

Alors même que sa santé déclinait réclamait des soins, Jeanne Lajoie rapportait chaque année de ses vacances une souscription d'une

centaine de dollars recueillie parmi ses amis pour son école. Jamais ne lui fut venue la pensée de songer à elle-même. On nous assure qu'à son entrée à l'Hôpital des incurables, à Cartierville où elle s'était tenu trois ans après elle possédait à peine une faible somme pour solder un séjour de quelques semaines. Elle y mourut dans la Salle des Pauvres et les obsèques de l'héroïne de Pembroke furent celles des humbles.

On pense ici à la vaillante qui, un instant, par son dévouement, attira l'attention du Canada français. Douée de tous les dons naturels et des plus riches qualités, elle risqua son avenir et refusa même un poste de Principale dans une école bilingue pour servir la cause d'une école bilingue dans une région fermée au français. Tâche écrasante, difficile et périlleuse! Quel héroïsme dut déployer la brave petite institutrice pour tenir tête à tant d'intérêts coalisés contre son entreprise téméraire.

On lira avec intérêt le récit de la petite fête qui marqua l'ouverture de l'école Sainte-Jeanne d'Arc de Pembroke, démonstration sans mise en scène et d'une simplicité émue. Voici le témoignage de Victor Barrette, l'apôtre des revendications de nos enfants en Ontario:

"Notre chère Jeanne eût été émue d'une Jeanne Mance, elle eût été pleurée d'une Jeanne LeBer, si elle avait vécu aux premiers temps de la colonie. Je ne n'oublierai jamais comment elle se débrouillait avec les éléments, comme elle était toute surprise de ces cris d'admiration montant vers sa personne; elle aurait préféré la paix à tout ce bruit de guerre qui se faisait autour d'elle; et si parfois, elle acceptait les roses qui lui arrivaient de la vieille province française, elle les respirait vivement, longuement, croyant y sentir des parfums d'ancêtres. La toute pauvre maîtresse d'école se faisait un simple et naturel devoir d'enseigner la langue à des tout petits,

hier encore honnis et privés de tendresse."

A l'héroïque jeune fille, qui sut aimer son histoire et son pays et le faire aimer à ses élèves, les citoyens de Pembroke sont redevables du bienfait de leurs droits reconquis après une lutte de quatre années.

Monsieur Longpre, qui se souvient humblement un artisan et non un littérateur, justifie ainsi l'épisode de la résistance franco-ontarienne.

"On n'est pas agitateur quand on se sacrifie à une cause juste, dont les droits sont écrits dans les lois du pays. Et il ajoute:

"Je ne regrette pas d'avoir redouté pour certains de nos compatriotes le sort de ceux qui oublient leurs origines et finissent par n'être ni Canadiens français ni même bons Canadiens. Celui qui dédaigne et renie ses traditions lette l'outrage à tous nos morts et à tous ceux dont le travail et les sacrifices nous ont faits ce que nous sommes."

Louons donc chaudement ce défenseur de notre langue, celui qui encouragea et reconforta de son affection l'angélique jeune fille à qui il a consacré ses pages.

"Tu dors, grande petite morte aux triomphes idéals; tu dors, petite fille au cœur de lion. Il a fallu les larmes, les travaux, les luttas, la souffrance, les angoisses, l'agonie de quarante mois, la mort d'une petite Canadienne française qui a voulu boire toutes ces coupes de douleur et de mort pour que vive un peu de pensée française. On ne meurt pas en vain pour les causes qu'on honore de tels sacrifices." (V. Barrette)

Marie-Rose TURCOT

(La Parole)

(1) En vente au Service de librairie du Devoir; 35 sous franco.

Tendres fleurs frais



Scientifiquement mélangé pour être savoureux
'Frais des Plantations'

hier encore honnis et privés de tendresse."

A l'héroïque jeune fille, qui sut aimer son histoire et son pays et le faire aimer à ses élèves, les citoyens de Pembroke sont redevables du bienfait de leurs droits reconquis après une lutte de quatre années.

Monsieur Longpre, qui se souvient humblement un artisan et non un littérateur, justifie ainsi l'épisode de la résistance franco-ontarienne.

"On n'est pas agitateur quand on se sacrifie à une cause juste, dont les droits sont écrits dans les lois du pays. Et il ajoute:

"Je ne regrette pas d'avoir redouté pour certains de nos compatriotes le sort de ceux qui oublient leurs origines et finissent par n'être ni Canadiens français ni même bons Canadiens. Celui qui dédaigne et renie ses traditions lette l'outrage à tous nos morts et à tous ceux dont le travail et les sacrifices nous ont faits ce que nous sommes."

Louons donc chaudement ce défenseur de notre langue, celui qui encouragea et reconforta de son affection l'angélique jeune fille à qui il a consacré ses pages.

"Tu dors, grande petite morte aux triomphes idéals; tu dors, petite fille au cœur de lion. Il a fallu les larmes, les travaux, les luttas, la souffrance, les angoisses, l'agonie de quarante mois, la mort d'une petite Canadienne française qui a voulu boire toutes ces coupes de douleur et de mort pour que vive un peu de pensée française. On ne meurt pas en vain pour les causes qu'on honore de tels sacrifices." (V. Barrette)

Marie-Rose TURCOT

(La Parole)

(1) En vente au Service de librairie du Devoir; 35 sous franco.

hier encore honnis et privés de tendresse."

A l'héroïque jeune fille, qui sut aimer son histoire et son pays et le faire aimer à ses élèves, les citoyens de Pembroke sont redevables du bienfait de leurs droits reconquis après une lutte de quatre années.

Monsieur Longpre, qui se souvient humblement un artisan et non un littérateur, justifie ainsi l'épisode de la résistance franco-ontarienne.

"On n'est pas agitateur quand on se sacrifie à une cause juste, dont les droits sont écrits dans les lois du pays. Et il ajoute:

"Je ne regrette pas d'avoir redouté pour certains de nos compatriotes le sort de ceux qui oublient leurs origines et finissent par n'être ni Canadiens français ni même bons Canadiens. Celui qui dédaigne et renie ses traditions lette l'outrage à tous nos morts et à tous ceux dont le travail et les sacrifices nous ont faits ce que nous sommes."

Louons donc chaudement ce défenseur de notre langue, celui qui encouragea et reconforta de son affection l'angélique jeune fille à qui il a consacré ses pages.

"Tu dors, grande petite morte aux triomphes idéals; tu dors, petite fille au cœur de lion. Il a fallu les larmes, les travaux, les luttas, la souffrance, les angoisses, l'agonie de quarante mois, la mort d'une petite Canadienne française qui a voulu boire toutes ces coupes de douleur et de mort pour que vive un peu de pensée française. On ne meurt pas en vain pour les causes qu'on honore de tels sacrifices." (V. Barrette)

Marie-Rose TURCOT

(La Parole)

(1) En vente au Service de librairie du Devoir; 35 sous franco.

hier encore honnis et privés de tendresse."

A l'héroïque jeune fille, qui sut aimer son histoire et son pays et le faire aimer à ses élèves, les citoyens de Pembroke sont redevables du bienfait de leurs droits reconquis après une lutte de quatre années.

Monsieur Longpre, qui se souvient humblement un artisan et non un littérateur, justifie ainsi l'épisode de la résistance franco-ontarienne.

"On n'est pas agitateur quand on se sacrifie à une cause juste, dont les droits sont écrits dans les lois du pays. Et il ajoute:

"Je ne regrette pas d'avoir redouté pour certains de nos compatriotes le sort de ceux qui oublient leurs origines et finissent par n'être ni Canadiens français ni même bons Canadiens. Celui qui dédaigne et renie ses traditions lette l'outrage à tous nos morts et à tous ceux dont le travail et les sacrifices nous ont faits ce que nous sommes."

Louons donc chaudement ce défenseur de notre langue, celui qui encouragea et reconforta de son affection l'angélique jeune fille à qui il a consacré ses pages.

"Tu dors, grande petite morte aux triomphes idéals; tu dors, petite fille au cœur de lion. Il a fallu les larmes, les travaux, les luttas, la souffrance, les angoisses, l'agonie de quarante mois, la mort d'une petite Canadienne française qui a voulu boire toutes ces coupes de douleur et de mort pour que vive un peu de pensée française. On ne meurt pas en vain pour les causes qu'on honore de tels sacrifices." (V. Barrette)

Marie-Rose TURCOT

(La Parole)

(1) En vente au Service de librairie du Devoir; 35 sous franco.

hier encore honnis et privés de tendresse."

A l'héroïque jeune fille, qui sut aimer son histoire et son pays et le faire aimer à ses élèves, les citoyens de Pembroke sont redevables du bienfait de leurs droits reconquis après une lutte de quatre années.

Monsieur Longpre, qui se souvient humblement un artisan et non un littérateur, justifie ainsi l'épisode de la résistance franco-ontarienne.

"On n'est pas agitateur quand on se sacrifie à une cause juste, dont les droits sont écrits dans les lois du pays. Et il ajoute:

"Je ne regrette pas d'avoir redouté pour certains de nos compatriotes le sort de ceux qui oublient leurs origines et finissent par n'être ni Canadiens français ni même bons Canadiens. Celui qui dédaigne et renie ses traditions lette l'outrage à tous nos morts et à tous ceux dont le travail et les sacrifices nous ont faits ce que nous sommes."

Louons donc chaudement ce défenseur de notre langue, celui qui encouragea et reconforta de son affection l'angélique jeune fille à qui il a consacré ses pages.

"Tu dors, grande petite morte aux triomphes idéals; tu dors, petite fille au cœur de lion. Il a fallu les larmes, les travaux, les luttas, la souffrance, les angoisses, l'agonie de quarante mois, la mort d'une petite Canadienne française qui a voulu boire toutes ces coupes de douleur et de mort pour que vive un peu de pensée française. On ne meurt pas en vain pour les causes qu'on honore de tels sacrifices." (V. Barrette)

Marie-Rose TURCOT

(La Parole)

(1) En vente au Service de librairie du Devoir; 35 sous franco.

hier encore honnis et privés de tendresse."

A l'héroïque jeune fille, qui sut aimer son histoire et son pays et le faire aimer à ses élèves, les citoyens de Pembroke sont redevables du bienfait de leurs droits reconquis après une lutte de quatre années.

Monsieur Longpre, qui se souvient humblement un artisan et non un littérateur, justifie ainsi l'épisode de la résistance franco-ontarienne.

"On n'est pas agitateur quand on se sacrifie à une cause juste, dont les droits sont écrits dans les lois du pays. Et il ajoute:

"Je ne regrette pas d'avoir redouté pour certains de nos compatriotes le sort de ceux qui oublient leurs origines et finissent par n'être ni Canadiens français ni même bons Canadiens. Celui qui dédaigne et renie ses traditions lette l'outrage à tous nos morts et à tous ceux dont le travail et les sacrifices nous ont faits ce que nous sommes."

Louons donc chaudement ce défenseur de notre langue, celui qui encouragea et reconforta de son affection l'angélique jeune fille à qui il a consacré ses pages.

"Tu dors, grande petite morte aux triomphes idéals; tu dors, petite fille au cœur de lion. Il a fallu les larmes, les travaux, les luttas, la souffrance, les angoisses, l'agonie de quarante mois, la mort d'une petite Canadienne française qui a voulu boire toutes ces coupes de douleur et de mort pour que vive un peu de pensée française. On ne meurt pas en vain pour les causes qu'on honore de tels sacrifices." (V. Barrette)

Marie-Rose TURCOT

(La Parole)

(1) En vente au Service de librairie du Devoir; 35 sous franco.

hier encore honnis et privés de tendresse."

A l'héroïque jeune fille, qui sut aimer son histoire et son pays et le faire aimer à ses élèves, les citoyens de Pembroke sont redevables du bienfait de leurs droits reconquis après une lutte de quatre années.

Monsieur Longpre, qui se souvient humblement un artisan et non un littérateur, justifie ainsi l'épisode de la résistance franco-ontarienne.

"On n'est pas agitateur quand on se sacrifie à une cause juste, dont les droits sont écrits dans les lois du pays. Et il ajoute:

"Je ne regrette pas d'avoir redouté pour certains de nos compatriotes le sort de ceux qui oublient leurs origines et finissent par n'être ni Canadiens français ni même bons Canadiens. Celui qui dédaigne et renie ses traditions lette l'outrage à tous nos morts et à tous ceux dont le travail et les sacrifices nous ont faits ce que nous sommes."

Louons donc chaudement ce défenseur de notre langue, celui qui encouragea et reconforta de son affection l'angélique jeune fille à qui il a consacré ses pages.

"Tu dors, grande petite morte aux triomphes idéals; tu dors, petite fille au cœur de lion. Il a fallu les larmes, les travaux, les luttas, la souffrance, les angoisses, l'agonie de quarante mois, la mort d'une petite Canadienne française qui a voulu boire toutes ces coupes de douleur et de mort pour que vive un peu de pensée française. On ne meurt pas en vain pour les causes qu'on honore de tels sacrifices." (V. Barrette)

Marie-Rose TURCOT

(La Parole)

(1) En vente au Service de librairie du Devoir; 35 sous franco.

hier encore honnis et privés de tendresse."

A l'héroïque jeune fille, qui sut aimer son histoire et son pays et le faire aimer à ses élèves, les citoyens de Pembroke sont redevables du bienfait de leurs droits reconquis après une lutte de quatre années.

Monsieur Longpre, qui se souvient humblement un artisan et non un littérateur, justifie ainsi l'épisode de la résistance franco-ontarienne.

"On n'est pas agitateur quand on se sacrifie à une cause juste, dont les droits sont écrits dans les lois du pays. Et il ajoute:

"Je ne regrette pas d'avoir redouté pour certains de nos compatriotes le sort de ceux qui oublient leurs origines et finissent par n'être ni Canadiens français ni même bons Canadiens. Celui qui dédaigne et renie ses traditions lette l'outrage à tous nos morts et à tous ceux dont le travail et les sacrifices nous ont faits ce que nous sommes."

Louons donc chaudement ce défenseur de notre langue, celui qui encouragea et reconforta de son affection l'angélique jeune fille à qui il a consacré ses pages.

"Tu dors, grande petite morte aux triomphes idéals; tu dors, petite fille au cœur de lion. Il a fallu les larmes, les travaux, les luttas, la souffrance, les angoisses, l'agonie de quarante mois, la mort d'une petite Canadienne française qui a voulu boire toutes ces coupes de douleur et de mort pour que vive un peu de pensée française. On ne meurt pas en vain pour les causes qu'on honore de tels sacrifices." (V. Barrette)

Marie-Rose TURCOT

(La Parole)

(1) En vente au Service de librairie du Devoir; 35 sous franco.

hier encore honnis et privés de tendresse."

A l'héroïque jeune fille, qui sut aimer son histoire et son pays et le faire aimer à ses élèves, les citoyens de Pembroke sont redevables du bienfait de leurs droits reconquis après une lutte de quatre années.

Monsieur Longpre, qui se souvient humblement un artisan et non un littérateur, justifie ainsi l'épisode de la résistance franco-ontarienne.

"On n'est pas agitateur quand on se sacrifie à une cause juste, dont les droits sont écrits dans les lois du pays. Et il ajoute:

"Je ne regrette pas d'avoir redouté pour certains de nos compatriotes le sort de ceux qui oublient leurs origines et finissent par n'être ni Canadiens français ni même bons Canadiens. Celui qui dédaigne et renie ses traditions lette l'outrage à tous nos morts et à tous ceux dont le travail et les sacrifices nous ont faits ce que nous sommes."

Louons donc chaudement ce défenseur de notre langue, celui qui encouragea et reconforta de son affection l'angélique jeune fille à qui il a consacré ses pages.

"Tu dors, grande petite morte aux triomphes idéals; tu dors, petite fille au cœur de lion. Il a fallu les larmes, les travaux, les luttas, la souffrance, les angoisses, l'agonie de quarante mois, la mort d'une petite Canadienne française qui a voulu boire toutes ces coupes de douleur et de mort pour que vive un peu de pensée française. On ne meurt pas en vain pour les causes qu'on honore de tels sacrifices." (V. Barrette)

Marie-Rose TURCOT

(La Parole)

(1) En vente au Service de librairie du Devoir; 35 sous franco.

hier encore honnis et privés de tendresse."

A l'héroïque jeune fille, qui sut aimer son histoire et son pays et le faire aimer à ses élèves, les citoyens de Pembroke sont redevables du bienfait de leurs droits reconquis après une lutte de quatre années.

Monsieur Longpre, qui se souvient humblement un artisan et non un littérateur, justifie ainsi l'épisode de la résistance franco-ontarienne.

"On n'est pas agitateur quand on se sacrifie à une cause juste, dont les droits sont écrits dans les lois du pays. Et il ajoute:

"Je ne regrette pas d'avoir redouté pour certains de nos compatriotes le sort de ceux qui oublient leurs origines et finissent par n'être ni Canadiens français ni même bons Canadiens. Celui qui dédaigne et renie ses traditions lette l'outrage à tous nos morts et à tous ceux dont le travail et les sacrifices nous ont faits ce que nous sommes."

Louons donc chaudement ce défenseur de notre langue, celui qui encouragea et reconforta de son affection l'angélique jeune fille à qui il a consacré ses pages.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

Le marché a été un peu plus vigoureux hier et a clôturé avec des avances de 1-4 à 1-8 de son le boisseau, suivant les options. L'activité reste restreinte sur le marché de Winnipeg. Toutefois on rapporte des ventes de blés canadiens tant à Montréal qu'à New-York et certains estiment que ces ventes auraient atteint les deux millions de boisseaux depuis quelques jours.

Les pommes

On prévoit dans les milieux officiels que la récolte de pommes cette année établira un nouveau record. Au premier août, le ministère de l'Agriculture estimait à 3,629,000 barils contre 3,411,000 l'an dernier, ce qui équivaut à un indice de 111 sur la moyenne des cinq dernières années prise comme 100. La récolte est plus considérable dans toutes les provinces productrices à l'exception de la Colombie britannique.

La Bourse de Londres

Le bureau des gouverneurs de la Bourse de Londres vient de décider que ce marché sera maintenant ouvert le samedi. Ce marché fut fermé le samedi à l'époque de la Grande Guerre et malgré les efforts faits par certains intérêts depuis, on n'avait jamais voulu revenir à l'ancienne méthode. La décision d'aujourd'hui est prise en vue de faciliter les transactions mobilières.

Fusion monstre

Les journaux de New-York se font précéder la prochaine fusion de cinq importantes compagnies productrices de pétrole: Sinclair Consolidated Oil, Tidewater Associated Oil, Prairie Oil and Gas, Prairie Pipe Line, et Rio Grande Oil. Le nom de la nouvelle corporation, qui aurait une capitalisation dépassant un milliard de dollars, serait Associated Petroleum Corp. ou Commonwealth Oil Co.

Fusion d'assurances

On annonce la fusion de la Chicago Fire and Marine avec l'Associated Fire and Marine, la fusion se faisant par l'entremise de la compagnie de contrôle de cette dernière, Associated Insurance Fund, Inc. La fusion se ferait sur une base d'échange des actions de la Chicago Fire pour celles de l'Associated Insurance Fund. Chaque unité conserverait son nom.

En Italie

Le gouvernement italien vient d'augmenter de 606 lire à 750 par 1,000 kilos le droit de douane sur les blés étrangers.

Hamilton Bridge

Les bénéfices d'opération de Hamilton Bridge pour les six premiers mois de l'année n'ont été que de \$145,000 environ contre \$247,606 pendant la période correspondante de 1930. Toutefois, grâce aux économies effectuées dans l'administration, il a été possible de réaliser des bénéfices deux fois supérieurs à ce qu'il faut pour le dividende de la période sur les actions privilégiées. Le capital d'exploitation de la compagnie a été pratiquement maintenu au même niveau qu'à la fin de 1930.

Canada Bread

Après avoir baissé de 75 à 50 sous par action ordinaire le taux de son dividende, en mars dernier, Canada Bread vient de décider de suspendre complètement ce dividende pour une période indéterminée.

Rogers-Magestic

Un officier de cette compagnie déclare que les ventes cette année dépassent celles de l'an dernier. L'augmentation pour le seul mois de juillet s'élève d'environ 34 p.c. et de 50 p.c. depuis le commencement du mois d'août, comparativement à il y a un an.

La Banque d'Angleterre

La Banque d'Angleterre maintient à 4-1-2 p.c. son taux de réescompte.

Aux Indes

Une véritable débâcle a eu lieu ce matin sur les différents marchés lorsqu'un rumeur, répandue partout, laissait croire que le gouvernement britannique avait démissionné et que Gandhi avait ordonné la reprise de la politique de "boy-cott". La rumeur venait aussi que cette décision du chef indien vint à la suite de l'arrestation de plusieurs de ses lieutenants. Les valeurs mobilières ont rapidement dégringolé de même que le change mais la reprise a été aussi rapide lorsque toutes ces rumeurs furent démenties.

L'acier

On attribue à une demande plus importante de l'industrie automobile l'augmentation de la production dans l'industrie de l'acier cette semaine. Toutefois, les indices de reprise dans l'industrie automobile restent encore bien rares et n'ont rien de définitif.

Le caoutchouc

On prête au gouvernement de Ceylan un projet de stabilisation des prix du caoutchouc dans le monde. Il propose-rait aux autres pays producteurs une conférence dans ce but. Sa suggestion serait de prélever une forte taxe sur la production, taxe qui serait payée en caoutchouc, lequel ne devrait pas être offert sur le marché mondial afin de ne pas avilir le prix du nouveau. On déduirait ce caoutchouc reçu sous forme d'impôt si on ne pouvait l'utiliser sur place.

Cours des trusts fixes

Canada - America	5 3/4
C. I. T. S.	6 1/4
Corporate	8 1/4
North American	6 1/4
N. Y. Bank Trust Shares	6 1/4

LE MARCHE DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL

GRAINS	
(Prix au boisseau pour commandes par wagons)	
Blé dur no 3	52
Blé dur no 4	51
Orge no 3	40
Orge no 4	39
Orge no 5	38
Avoine no 3	31
Avoine d'alimentation no 1	31
Mais argentin	66

FOIN

(Prix la tonne)	
Extra no 2	\$13
No 2	\$14
No 3	\$9

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au son)	
Son	15.25 à 16.25
Gru Rouge	16.25 à 17.25
Gru blanc	23.25 à 24.25

DE QUÉBEC

(Prix la livre aux détaillants)	
De crémier, en boîtes	23 à 24
De crémier, en blocs	24 à 25
FROMAGE	
De Québec	12 1/2
D'Ontario	13

ŒUFS

(Prix la douzaine aux détaillants)	
Spéciaux	34
Extras	32
Premiers	25
Seconds	25

VOLAILES

Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.	
Poulets à rôti	42 à 45
Poules	25 à 30
Dindons	43 à 44
Jeunes canelons	27
Canards	27

POULES DE TERRE

Nouvelles, 80 lbs	
	50

Le marché des oeufs

Le marché des oeufs s'est maintenu assez bon au cours de la semaine actuelle. Les arrivages ne sont pas excessifs mais suffisent amplement à fournir la demande courante. Les oeufs de la catégorie des Extras, par charge de wagon et par expéditions moins considérables se vendent assez rapidement, mais les Premiers et les Seconds partent difficilement. Tout particulièrement, les Seconds ont une tendance à languir.

Il n'arrive pas un grand nombre de charges de wagons d'oeufs de la Colombie Anglaise, en ce moment. La majorité des oeufs qui composent ces expéditions sont des Extras et cette catégorie venant de la Colombie Anglaise s'est vendue sur place à 28c. Le prix comptant du marché sur les oeufs de l'Ouest et d'Ontario, c'est-à-dire le prix de vente des expéditions venant de ces endroits, est environ: Extras, 28c; Premiers, 24c; Seconds, 22c. Toutefois, dans quelques expéditions venant de l'Ouest on a offert des Extras à un prix aussi bas que 27c.

Cependant, quelques petites quantités d'Extras d'Ontario se sont vendus jusqu'à 28 1/2c.

Il y a eu une autre diminution dans les arrivages d'oeufs non classés venant des producteurs locaux et des expéditions de la campagne, les commerçants cotent ces oeufs, maintenant, à: Extras, 25-26c; Premiers, 22-23c; Seconds, 18-19c; les caisses retournées. Les prix du gros des oeufs frais aux détaillants sont les mêmes. Les oeufs qui ne sont pas dans des boîtes se vendent à: Extras, 23-30c; Premiers, 25-26c; Seconds, 22-23c. Les oeufs en boîtes se vendent 2 centimes de plus par douzaine que ces prix.

Le marché des volailles en vie reste bon bien que les provisions ne se liquident pas aussi facilement qu'au cours des semaines dernières, à cause de l'arrivée de une ou deux charges de wagon de poulets en vie. Ceci s'applique aussi aux poulets de grain de poids léger. Les volailles pesantes sont le plus en demande.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GIFFORD & CIE, courtiers, 231, rue Notre-Dame ouest, Montréal	
Alt. Reduction	Ouv.
Allied Chemical	82 1/2
American Can	84 1/2
American Foreign Power	29 1/2
American Power & Light	38 1/2
American Smelting	31 1/2
American Water Works	49 1/2
American Tel. & Tel.	17 1/2
Amstar	17 1/2
Atlantic Refining	17 1/2
Baltimore & Ohio	47 1/2
Bethlehem Steel	40 1/2
Canadian Pacific	17 1/2
Commercial Solvents	21 1/2
Chicago Rock Island	21 1/2
Chrysler Motors	21 1/2
Columbia Gas & Electric	21 1/2
Cons. Gas of New York	21 1/2
Continental Can	21 1/2
Corn Products	21 1/2
Commonwealth Southern	21 1/2
Dupont	21 1/2
Elec. Pow. & Light Corp.	21 1/2
Fox Film	21 1/2
General Foods Corp.	21 1/2
General Motors	21 1/2
Gillette	21 1/2
General Electric	21 1/2
Hudson Motors	21 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	21 1/2
Int. Nickel	21 1/2
Kennecott Copper	21 1/2
Montgomery & Ward	21 1/2
National Bleuch	21 1/2
New Haven	21 1/2
Packard Motors	21 1/2
Pennsylvania R.R.	21 1/2
Phillips Petroleum	21 1/2
Public Service of New Jersey	21 1/2
Radio Corporation	21 1/2
Remington Rand	21 1/2
Rockwell	21 1/2
Sears Roebuck	21 1/2
Simmons Bed	21 1/2
Standard Oil	21 1/2
Standard Brand	21 1/2
Standard Gas & Electric	21 1/2
Standard Oil of New Jersey	21 1/2
Standard Oil of New York	21 1/2
Studebaker	21 1/2
Union Pacific	21 1/2
United Gas Improvement	21 1/2
U. S. Steel	21 1/2
U. S. Industrial Alcohol	21 1/2
U. S. Steel	21 1/2
Westinghouse	21 1/2
Woolworth	21 1/2

L'état des récoltes

La température des deux dernières semaines a été favorable à l'avancement des récoltes. Dans l'Est du Canada, le temps a été favorable à la croissance et à la moisson des cultures de la saison. Les grains tardifs des provinces des prairies ont bénéficié de la chaleur de la semaine dernière et mûrissent rapidement. Les conditions sont propices à la maturation en Colombie Britannique.

Provinces Maritimes

La température a été plus propice au cours des deux dernières semaines, la fenaison est bien avancée et terminée en plusieurs districts. La perspective des grains, légumes, pommes de terre et racines se continue bonne. La récolte de fruits est très encourageante, les pommes sont grosses et belles.

Québec

En raison de la belle température en maints endroits, la fenaison est terminée. Les céréales mûrissent bien et, au moissonnées, le rendement est satisfaisant. Le tabac est précoce et bon. Les perspectives du maïs d'ensilage sont excellentes.

Ontario

Les moissons sont bien avancées en Ontario, qui est en avance sur le passé, par suite de la chaleur en juillet. Le grain de printemps indique un rendement inférieur à celui d'automne. Le tabac mûrit bien. La récolte de fruits est bonne en général et indique de belles pommes et du beau raisin. Les navets, pommes de terre tardives et rutabagas sont en excellente condition.

Provinces des Prairies

Temps chaud et sec dans les provinces de l'Ouest la semaine dernière. Au Manitoba, le manque d'humidité affecte les cultures tardives, les pommes de terre, les jardins et les pâturages. Dans les sections de l'Ouest de la province les effets bénéficiaires des premières pluies d'août se font sentir, il s'ensuit une amélioration dans les conditions générales. Les moissons sont bien avancées.

En Saskatchewan la coupe est commencée et sera générale cette semaine. La chaleur et la sécheresse hâtent la maturité dans les régions du nord. Dans la zone des vents plusieurs champs sont coupés pour la provende. Les pâturages et le bétail sont en bonne condition dans les régions du nord de la province. La chaleur de la semaine dernière a été idéale pour la maturation des grandes cultures du nord-est et du nord de l'Alberta, mais la moisson dans ces régions n'est pas générale. La coupe est bien avancée dans le sud, les fermiers se servant de l'outilage pour les cultures à courtes tiges.

Le marché anglais pour les grains

Liverpool. — Pour les années 1930 et 1929 la production de l'avoine en Grande-Bretagne et en Irlande a été évaluée 19,500,000 quarts (320 liv.) et 22,820,000 quarts, respectivement. Les importations de la même période étaient estimées à 3,250,000 quarts et 2,250,000 quarts seulement. On environ le neuvième de la production domestique. Les principales expéditions Liverpool viennent du Canada, de l'Irlande, du Chili, de l'Argentine, des Etats-Unis, de l'Allemagne, de la Russie et de la Pologne.

On calcule que plus de 50 pour cent de l'avoine canadienne importée à Liverpool sert à la fabrication d'aliments pour les volailles. L'avoine russe, lorsqu'elle est disponible, offre la plus sérieuse concurrence au produit canadien sur ce marché. Outre les meilleures variétés utilisées pour l'alimentation des volailles, une grosse quantité d'avoine fourragère mélangée bon marché du Canada est importée pour servir mélangée à d'autres avoines renfermant comme aliment pour les bestiaux ou les chevaux. On rapporte aussi que de l'avoine fourragère mélangée avec de l'orge et servir à l'alimentation des cochons.

Les importations totales d'orge en Angleterre et dans la Galles au cours de 1930, ont été évaluées à 3,565,500 quarts (400 liv.). Sur cette quantité Bristol en a reçu 1,243,900 quarts; Londres 787,300; Hull 772,000; et Liverpool, 217,300, soit une moyenne de 3.8 pour cent du total pour le Royaume-Uni, celle de la Californie convenant tout particulièrement pour fins de malage. Les importations venant du Canada, et plus récemment, de la Russie, arrivent au second rang en importance, étant employées en grande quantité comme fourrages. Dans l'opinion de certains hommes d'affaires, à Liverpool, la Russie, au cours des deux dernières années, est devenue le principal concurrent du Canada.

En 1925 l'on a attribué au Canada des exportations au Royaume-Uni de 1,505 tonnes de graine de lin, mais dans les années subséquentes ces arrivages cessèrent, quoique le Dominion envoie encore des tourteaux de graine de lin, dans lesquels ils concurrencent les Etats-Unis, l'Inde et l'Argentine. Les débouchés pour le seigle semblent diminuer constamment. Son emploi comme farine pour le pain est à peu près négligeable dans le Royaume-Uni. Les importations totales de cette céréale en 1929 ont été de 129,998 qtx., dont le Canada a fourni 120,529, la petite portion qui reste ayant presque toute été reçue d'Allemagne.

Les enchères de l'U.C.C.

BEURRE

No 1 pasteurisé: 485 boîtes à 22 cents la livre.

No 2: 263 boîtes à 21 3/8 la lb.

FROMAGE

No 1 blanc: 542 boîtes à 12 1/4 la livre.

No 2 blanc: 76 boîtes à 11 1/4 la livre.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Mid	Chang.
10 Abitibi	4 1/4	—	—	—	4 1/4	—
110 Asbestos Corp. préf.	50	—	—	—	50	—
8 Bell Telephone	135 1/2	—	—	—	135 1/2	+ 1/2
95 Brazilian	18	—	—	—	18	+ 1/8
25 B.C. Electric "A"	35 1/2	—	—	—	35 1/2	+ 1/2
20 Can. Car	10 1/2	—	—	—	10 1/2	—
90 Can. Car préf.	18 1/4	18 1/4	18	18	—	- 3/4
20 Can. Cement	9	—	—	—	9	—
90 Can. Pacific	23	23	22 3/4	22 3/4	—	—
10 Can. Ind. Alcohol	2	—	—	—	2	—
10 Can. Pow. and Pap.	50	60	50	60	+ 10	—
20 Can. Steamship préf.	10	—	—	—	10	—
20 Can. Sugar	25	—	—	—	25	—
20 Can. Smelting	95	—	—	—	95	—
75 Dom. Bridge	33 1/4	—	—	—	33 1/4	- 1/4
5 Hamilton Bridge	8 1/4	—	—	—	8 1/4	—
55 Int. Nickel	13 1/4	—	—	—	13 1/4	+ 1/4
185 Mont. Power	47	—	—	—	47	—
55 Nat. Breveries	27 1/4	—	—	—	27 1/4	- 1/8
120 Power Corp.	44	—	—	—	44	—
350 Price Bros.	28	—	—	—	28	+ 1/2
55 Quebec Power	31 1/2	—	—	—	31 1/2	- 1/2
30 Shawinigan	40 3/4	41	40 3/4	41	—	- 1/4

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE

Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN

220, rue Notre-Dame ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Mid
Brit. Am. Oil	12	12	12	12
Can. Malt	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Consolidated	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Dom. Engineering	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Dom. Stores	23 1/4	23 1/4	23 1/4	23 1/4
Imperial Oil	14	14	14	14
Int. Petroleum	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Int. Petroleum	13 1/4	13 1/4	13 1/4	13 1/4
Page Hersey	80 1/2	80 1/2	80 1/2	80 1/2
Walcott	5	5	5	5

LES COURS DE LA MATINÉE

Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN

220, rue Notre-Dame ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Mid
Brit. Am. Oil	12	12	12	12
Can. Malt	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Consolidated	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Dom. Engineering	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Dom. Stores	23 1/4	23 1/4	23 1/4	23 1/4
Imperial Oil	14	14	14	14
Int. Petroleum	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Int. Petroleum	13 1/4	13 1/4	13 1/4	13 1/4
Page Hersey	80 1/2	80 1/2	80 1/2	80 1/2
Walcott	5	5	5	5

LES COURS DE LA MATINÉE

Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN

220, rue Notre-Dame ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Mid
Brit. Am. Oil	12	12	12	12
Can. Malt	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Consolidated	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Dom. Engineering	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Dom. Stores	23 1/4	23 1/4	23 1/4	23 1/4
Imperial Oil	14	14	14	14
Int. Petroleum	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Int. Petroleum	13 1/4	13 1/4	13 1/4	13 1/4
Page Hersey	80 1/2	80 1/2	80 1/2	80 1/2
Walcott	5	5	5	5

LA VIE SPORTIVE

Montréal en deuxième division

Le club Montréal semblait devoir remporter le championnat de la ligue internationale il y a quelque temps mais aujourd'hui les partisans de notre club se demandent si les Royals ne finiront pas à la queue car notre équipe a encore subi deux défaites hier aux mains du Newark et notre club local est descendu en cinquième position tandis que les Leafs de Toronto ont pris la place des Royals en première division.

Les Royals ont perdu la première joute d'hier par 3 à 2 tandis qu'ils ont été écrasés par 16 à 4 dans la deuxième partie.

La première partie a dû être une pillule dure à avaler. Montréal avait bien débuté et mena par 2 à 0 jusqu'à la sixième manche, où le résultat fut égalé. Finalement Newark a gagné la partie à son tour au bâton, à la dernière manche.

Dans la deuxième partie Montréal n'a jamais été en avant. Il a réussi à égaliser le résultat à la 3ème manche mais ensuite les Leafs ont eu trois manches qui leur firent un total de 13 points. Dans la dernière manche chaque club a fait un point.

Montréal et Newark seront de nouveau aux prises cet après-midi dans une joute simple qui commencera à 4 heures.

Résultat détaillé des deux joutes:

	NEWARK	a.b.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Zitzmann, c.c.	5	0	1	5	0	0	0
Cohen, 2b.	4	0	1	2	3	0	0
Boone, c.d.	4	0	1	2	0	0	0
Jordan, 1b.	3	0	1	10	0	0	0
Renss, r.	4	1	1	3	1	0	0
Cooke, c.g.	4	0	1	2	0	0	0
Barrett, 3b.	4	0	1	0	1	0	0
H. Thomas, c.a.	3	1	2	3	4	0	0
Harvin, 1.	1	0	0	0	0	0	0
AWindie, 1.	1	0	0	0	0	0	0
M. Thomas, 1.	2	0	1	0	1	0	0

Totaux . . . 35 3 11 27 10 0

MONTREAL

	a.b.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Conlan, c.g.	4	0	2	4	0	0
Gautreau, 1b.	4	0	1	2	3	0
Ripple, c.c.	4	0	1	1	0	0
Gulley, c.d.	4	0	1	0	0	0
Head, r.	4	0	0	8	1	0
Chatham, c.a.	4	1	1	1	3	0
Mishkin, 1b.	3	0	0	8	2	0
Martin, 3b.	3	0	0	0	0	0
Brown, 1.	2	0	0	2	3	0

Totaux . . . 32 2 7 27 12 1

a-Frappa pour Harvin dans la 7e.

Résultat par manches:

Newark . . . 000002001—3

Montréal . . . 110000000—2

Sommaire—Points sur coups de

Conlan, Zitzmann, Cohen, M. Thomas, Deuts, H. Thomas, Butts, volés: Barrett, Ripple, Chatham, Doubles jeux: Chatham à Gautreau à Mishkin 2; Cohen à H. Thomas à Jordan. Laissés sur les buts:

Newark 7, Montréal 5. Buts sur balles de Harvin 2, Brown 2, Retirés au bâton par Brown 8, Harvin 2, M. Thomas 1. Coups sûrs sur balles de Harvin 6 en 4 manches; Mauvais lancers, Harvin. Lanceur gagnant, M. Thomas. Arbitres: Hubbard et Donohue. Temps 1h. 50.

NEWARK

	a.b.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Zitzmann, c.c.	5	0	4	1	0	0
Cohen, 2b.	5	1	2	2	5	0
Boone, c.d.	4	4	3	1	0	0
Jordan, 1b.	4	2	2	8	0	0
Hargreaves, r.	4	2	2	5	0	0
Cooke, c.g.	2	1	2	1	0	0
Clark, c.g.	3	2	1	0	0	0
Barrett, 3b.	3	1	0	0	2	0
Thomas, c.a.	2	2	2	2	2	0
Stoner, 1.	2	1	1	0	2	0

Totaux . . . 36 16 20 21 11 0

MONTREAL

	a.b.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Conlan, c.g.	3	1	1	3	1	0
Gautreau, 2b.	3	0	0	3	1	0
Ripple, c.c.	4	1	3	2	0	0
Gulley, c.d.	3	0	0	1	1	0
Niebergall, r.	4	0	0	5	1	0
Chatham, c.a.	2	1	2	0	3	0
Mishkin, 1b.	4	1	1	7	0	0
Martin, 3b.	2	0	0	0	2	0
Pomorski, 1.	1	0	0	0	1	0
aGaudette, 1.	1	0	0	0	0	0
Long, 1.	0	0	0	0	0	0
Collingwood, 1.	0	0	0	0	1	0
Buckalew, 1.	0	0	0	0	0	0
hConley, 1.	1	0	1	0	0	0
Claset, 1.	0	0	0	0	0	0

Totaux . . . 28 4 8 21 11 0

a-Frappa pour Pomorski dans la 4e.

b-Frappa pour Buckalew à la 6e.

Résultat par manche:

Newark . . . 200 355 1—16 20 0

Montréal . . . 011 001—8 0

Sommaire—Points sur coups de

Jordan 2, Hargreaves 2, Martin, Gulley, H. Thomas 3, Zitzmann 3, lark 2, Ferrell, 2, Stoner, Conley, Niebergall, Deux-buts, Thomas, Boone 2, Jordan, Stoner, Conley, Ripple 2, Butts volés, Jordan, Cooke, Sacrifices, Stoner 2, Jordan. Doubles jeux, Barrett à Cohen à Jordan; Cohen à Thomas à Jordan à Hargreaves. Laissés sur les buts, Montréal 9 Newark 5. uBts sur balles de Pomorski 1, Long 1, Buckalew 1, Stoner 6. Retirés au bâton par Pomorski 3, Stoner 3. Coups sûrs sur balles de Pomorski 8 en 4 manches; Long 2 en 0 manche (0 dans la 5e); Collingwood 3 en 1 manche; Buckalew 6 en 1 manche; Claset 1 en 1 manche. Mauvais lancers, Buckalew. Lanceur perdant, Pomorski. Arbitre, Donohue et Hubbard. Temps, 2 heures.

AUTRES JOUTES

Première partie:

Jersey City . . . 000 000 000—0 5 1

Toronto . . . 000 000 000—1 1 6 0

Batteries: Deshong et Morrow; Harrison et O'Neil.

Deuxième partie:

Jersey City . . . 000 005 1—8 10 0

Toronto . . . 000 000 1—4 3 0

Batteries: Nikola et Kies; Barnes, Leibhardt et Stack.

Baltimore . . . 040 003 030—10 10 0

Rochester . . . 000 000 010—1 8 4

Batteries: Smythe et BKenna; He-

Les résultats de l'élection à l'Arena

Les promoteurs Lucien Riopel et Louis Lévesque ont fait des démarches pour assurer au public qui assistera au programme de l'après-midi soir prochain le résultat complet des élections provinciales. Un service télégraphique direct reliera l'Arena Mont-Royal avec les quartiers généraux de la ville, de sorte que les spectateurs seront informés des résultats au fur et à mesure qu'ils arriveront au comité central.

M. Xiste Narbonne annoncera les résultats dans chaque comité entre les rencontres au programme. Il est tout probable que les députés de la région de Montréal se rendront à l'Arena Mont-Royal pour saluer les électeurs de leur division qui les auront élus. Le maire de Montréal, s'il est élu, a promis de se rendre à l'Arena, comme il l'a fait aux dernières élections municipales, pour remercier ses électeurs de l'île de Montréal. L'Arena Mont-Royal sera donc l'endroit tout indiqué pour passer agréablement la soirée de lundi, d'autant plus que le programme des rencontres organisées par les promoteurs est excellent.

Arnar Johansson, la grande vedette suédoise, s'alignera dans la finale contre Stanley Stasiak, la terreur polonaise. Le gros Stasiak a remporté plusieurs victoires depuis le commencement de la saison, mais il est de plus en plus impopulaire. Les spectateurs ont hâte de voir Johansson lui appliquer des prises difficiles et lui donner les coups de bélier si efficaces contre des colosses comme le Polonais.

"Stasiak a fini de faire la pluie et le beau temps dans le monde de la lutte, a déclaré Johansson. Je vais lui démontrer qu'il n'est pas besoin de peser 240 livres pour se tenir sur ses jambes dans une arène. Je l'ai déjà battu et je crois bien que je vais le battre encore, à moins d'une malchance inexplicable. Je suis plus rapide que lui et je me propose de le mettre à sa place s'il tente de me rudoyer. J'ai toujours aimé défendre et je le prouverai d'incontestable façon à Stasiak lundi soir."

Ce n'est pas à un athlète aussi bien développé que Johansson qu'on en impose. Le Suédois est très rusé et il ne laisse aucune chance à ses adversaires de deviner ses intentions. Son regard baissé et fuyant cache son jeu et personne ne pourrait dire s'il se prépare à appliquer une prise de tête ou à passer un coup de bélier.

Comme semi-finale, le comte Zarynoff, le plus rapide lutteur au monde, fera face à Joe Malewicz qui a remporté une décision sur Nick Lutze lundi dernier. Le comte ukrainien aura besoin d'avoir recours à toute son adresse s'il veut triompher du vainqueur de Nick Lutze, car celui-ci n'est pas un homme de second ordre, comme on le sait.

George Vassell, le Grec si rusé, fera face à Louis Leow, le Français qui a déjà battu plusieurs fois à Montréal. Leow a beaucoup changé depuis qu'il est allé travailler aux Etats-Unis. Il en surprendra plusieurs lundi soir. Le premier combat mettra aux prises deux lutteurs intéressants. Cyclone Reese et Harry Mammas dans un combat de 20 minutes, une chute. Ce sont deux gaillards qu'on connaît déjà et qu'on sait capables d'offrir une rencontre intéressante autant que mouvementée.

Les prix sont ceux d'ordinaire en vigueur et les dames accompagnées seront admises sur paiement de 25 sous, ce qui comprend toutes les taxes. Les billets sont en vente depuis ce matin et ceux qui désirent être bien placés agiteront prudemment en retenant leur place dès maintenant.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes disputées hier dans les séries des ligues majeures de baseball ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE

Washington . . . 002100101—5 7 0

Cleveland . . . 003010333—10 12 2

Jones, Crowder et Spencer, Bolton; Ferrell, Connally et Myatt.

Deuxième partie

Washington . . . 000111500—8 12 1

Cleveland . . . 000324102—10 13 2

Burke, Hoadley, Fischer, L. Brown et Spencer, Bolton; Hudlin, C. Brown, Jablonowski et Sewell.

New-York . . . 000000003—3 11 0

St-Louis . . . 01002040x—7 10 0

Stuart et Ferrell; Pipras, Rodas, Andrews et Dickey.

Philadelphie . . . 021000010—4 12 1

Chicago . . . 000000002—2 7 3

Grove et Cochrane; J. Moore, Faber et Crube.

LIGUE NATIONALE

Cincinnati . . . 040001000—5 8 3

New-York . . . 000101112—6 10 1

Lucas et Sukeforth; Berley, Parmelee, Mooney et Hogan.

St-Louis . . . 200000000—2 8 0

Philadelphie . . . 10000200x—3 12 1

Haines et Lindsay et Wilson; Bengé et Davis.

Deuxième partie

St-Louis . . . 502010000—8 13 1

Philadelphie . . . 100001110—4 6 3

Hallahan et Mancuso, Wilson; Watt, Bengé et Davis.

Chicago . . . 012000001—4 5 0

Brooklyn . . . 000000010—1 7 2

May et H. Innett; Moore et Lombardi.

Deuxième partie

Chicago . . . 100001001—3 10 1

Brooklyn . . . 00000401x—5 7 0

Bush et Hensley; Vance et Lopez.

ving, I. Smith, Hill, Foreman et

Jennard.

Reading . . . 013 003 030—10 11 3

Buffalo . . . 200 010 200—5 6 3

Willis et Leggett; Fussell, Wilson et Pytlak.

Cornwall vs Montréal

La Ligue de Crosse Internationale a encore deux parties à jouer cette semaine. Ce soir Cornwall joue contre Montréal, au Forum, et demain le Canadien visite le club Toronto.

Les deux parties peuvent jouer un gros rôle dans la position actuelle des clubs. Ainsi, si Montréal triomphe de Cornwall, ce qui devrait arriver s'il faut en tenir à la partie de mardi dernier où le club anglais a défait le Canadien, il y aura égalité entre Montréal et Canadien, pour la deuxième position.

Dans sa partie de vendredi soir le Canadien aura encore une opportunité de s'éloigner du Montréal, en battant le club de la Ville Reine, mais ceci ne sera pas facile. A l'heure qu'il est, Toronto semble bien posséder l'équipe la mieux équilibrée de la Ligue Internationale. Le Canadien est aussi formidable mais la tâche n'est jamais bien facile pour un club visiteur de triompher à Toronto même.

Les joueurs du Canadien se sont rapportés aux quartiers du club hier midi pour se faire traiter. Plusieurs ont des souvenirs de leur rencontre de mardi avec les Maroons, McAvoy, Boudine, Davidson et Dussault s'en sont tirés avec de légères coupures et Kelly de Grey avait le coup raide. Stewart ne l'a pas manqué avec son "cross-check" et le coup de Jess Spring, un peu plus tard, n'était pas fait pour le remettre.

Les Maroons étaient aussi à leurs quartiers, et tous avaient l'air assez bien portants, excepté Coulter qui était encore visiblement fatigué de son gros effort de la veille.

Fête sportive au Parc LaFontaine

Vendredi, le 21 août prochain.

L'Ouvrière des Vacances du Parc LaFontaine, sous la direction des RR. Pères Jésuites, donnera sa fête sportive annuelle, destinée à clôturer les jeux des vacances. Les parents et tous les amis des jeunes sont cordialement invités à se rendre aux terrains de jeux ce jour-là, à 2 h. p.m.

Grâce à la générosité des autorités municipales et au dévouement des Pères, des centaines de petits enfants occupent leurs journées de vacances au soleil et au grand air, dans une constante activité de corps et d'esprit, loin des dangers physiques et moraux de la rue. C'est ainsi que, soumis à une paternelle surveillance et éloignés des accidents qui pourraient les frapper à chaque instant, ils se préparent aux luttes de la vie en fortifiant leurs poumons et leurs muscles, et travaillent à assouplir leur caractère en apprenant à vaincre sans orgueil et à perdre sans dépit.

Le lendemain, samedi matin, aura lieu la distribution des prix de jeux. Apprécient l'Ouvrière des Vacances et désireux surtout de l'encourager, plusieurs amis des petits ont déjà offert quelques prix pour récompenser la bonne entente, le succès, l'entraîne aux jeux. Or, l'entraîne a été magnifique, les succès nombreux. Si quelques parents et amis voulaient, eux aussi, participer activement à cette Ouvre des Vacances et causer un grand bonheur aux petits, ils pourraient le faire en apportant ou en adressant des prix de jeux d'ici à vendredi matin (inclusivement): Ouvre des Vacances du Parc LaFontaine, presbytère de l'Immaculée-Conception, 1855, rue Rachel est.

Parents et amis, les petits enfants du Parc LaFontaine comptent sur votre présence à la fête de vendredi après-midi.

La réunion du Parc Connaught

Ottawa, 20 — Les courses disputées ici hier ont donné les résultats suivants:

Première course, 6 furlongs: 1er, Zachary, \$12.45, \$6.65, \$4.00; 2me, Vendee, \$5.50, \$4.20; 3ème, Wolverine, \$5.53. Temps: 1.15 2.5.

Star King, Colonel Seth, Donn Byrne, Iraq, Balmoral, Washington, Belle, oBarter, oArdsley, oBlack Paul ont aussi couru. o-Champ.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs: 1er, Sheila Wood, \$6.40, \$4.10, \$2.75; 2me, o-Tumbling Glass, \$7.50, \$3.50; 3me, Analyst, \$2.70. Temps: 1.09 2.5. Brown Supinet, White Basket, Prince Neptune, Incassant, Princess Stola, oWar On, oldland Queen, Dustaway, Lucky Stone ont aussi couru. o-Champ.

Troisième course, 6 furlongs: 1. Airdrome, \$17.30, \$6.15, \$3.75; 2. Roselys, \$3.05, \$2.55; 3. Optical, \$2.85. Temps: 1.14 2.5. Roche d'Or, Glader, Candy Man, Wigto, Parian Entente, Pandorus, Parisian Kee ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille: 1. Timon, \$9.60, \$7.05, \$5.40; 2. Mintmagi, \$5.50, \$3.90; 3. Prompter, \$6.25. Temps: 1. 41 3-5. Pals Meadow, Very High, Scott Ferg, Silver Canopy, All Columbia, Fair Glow, Al Livingston ont aussi couru.

Cinquième course, 1-1-6 mille: 1. Signola, \$31.10, \$14.20, \$7.85; 2. John Robert, \$8.00, \$5.80; 3. Ore, \$10.20. Temps: 1. 50 2-5. Amen Ra, Alloy, Bedford Queen, oFloss, oDon Gaspar, oCorsican, Turf King, Nine Sixty, Black Friar ont aussi couru. o-Champ.

Sixième course, un mille et 70 verges: 1. Golden Play, \$12.05, \$7.35, \$4.70; 2. Red Tam, \$6.70, \$5.05; 3. Wrench, \$6.35. Temps: 1.45 3-5. Sanction, Banal Girl, My Betty, Attire, Observation, Benda, Marvella ont aussi couru.

Septième course, un mille et 70 verges: 1. June Moon, \$8.00, \$3.70, \$2.70; 2. Moon Phase, \$5.05, \$3.60; 3. Song of Songs, \$3.05. Temps: 1.45 3-5. West Point, Atlas, Skirt, Brick Klin ont aussi couru.

Les classiques de Blue Bonnets

La direction du Montreal Jockey Club vient de décider des dates où seront disputées ses classiques ainsi que les numéros spéciaux de la réunion qui commencera à Blue Bonnets, le 29 août, pour se terminer le 5 septembre.

Le King's Plate est cédulé pour la matinée inaugurale; la pépinière provinciale aura lieu le 1er septembre; le handicap Hochelaga le 2 septembre; la coupe Derby le 4 septembre et le handicap de la Confédération le 5 septembre.

Le Montreal Jockey Club a réservé un montant de \$14,000 pour ses numéros spéciaux et voici l'ordre dans lequel ils seront disputés: Samedi, le 29 août, King's Plate, 50 quintes de Sa Majesté le roi George V et \$1800 ajoutés, 3 ans et plus, nés dans la province de Québec, 1 mille et un quart, coupe de l'hôtel Mont-Royal, handicap, tous les âges, 1 mille.

Lundi, le 31 août. — Bourse combinée, \$600, novices de toutes les divisions, 7 furlongs. Bourse Montcalm, \$800; 3 ans et plus, division canadienne, 1 mille.

Mardi, 1er septembre. — Pépinière provinciale, \$1400, 2 ans, nés dans la province de Québec, 5 1/2 furlongs; coupe du théâtre papale, handicap \$1,000, tous les âges, 6 furlongs.

Mercredi, le 2 septembre. — Handicap Hochelaga, \$1500, 2 ans, 6 furlongs. Handicap à réclamer, \$800, 3 ans et plus, 1 mille.

Jeudi, le 3 septembre. Bourse à conditions, \$800, 3 ans et plus, 1 mille.

Vendredi, le 4 septembre. Coupe Derby. Handicap, \$1,000, 3 ans et plus, nés au Canada, 1 mille et un quart. Handicap à réclamer, \$800, 3 ans et plus, 1 mille.

Samedi, le 5 septembre, handicap de la Confédération, \$2,000, 3 ans et plus, 1 mille et un quart, handicap Montréal, \$800. Tous les âges, 6 furlongs.

Les coups de circuit

LIGUE INTERNATIONALE

Hauser, Baltimore 1

Gill, Baltimore 1

LIGUES MAJEURES

Averill, Indians 2

Cayler, Cubs 2

Barton, Cubs 1

Hurt, Phillies 1

Le vote des femmes

A la réunion convoquée hier soir par l'Alliance canadienne pour le vote des femmes, six candidats se déclarent favorables au suffrage féminin dans la province et quelques autres expriment leur adhésion par lettre. — Directives aux femmes pour leur propagande électorale

L'Alliance canadienne pour le vote des femmes a tenu son assemblée régulière hier soir dans une salle au-dessus du Café Saint-Jacques. A cette assemblée on avait invité tous les candidats à la présente élection à se prononcer sur la question du vote des femmes de Québec. Six candidats sont venus se déclarer favorables à ce mouvement et quelques autres ne pouvant pas se rendre ont exprimé leur adhésion par lettre. Un nombre relativement considérable de dames s'étaient rendues pour recevoir les hommages et les engagements de leurs chevaliers politiques. Au début de l'assemblée, on a présenté des fleurs à la présidente, Mlle Idola Saint-Jean.

Les candidats, qui devaient tous parler à des assemblées électorales, n'ont fait qu'enquêter et sortir. Dès qu'il en arrivait un, on le faisait parler. La plupart cependant sont venus au commencement de la réunion.

Le premier orateur a été M. J. Dillon, qui a parlé en anglais et en français. La question du vote féminin n'est pas, selon M. Dillon, une question d'opportunité mais de justice; il s'agit de savoir s'il est juste de priver les femmes de ce droit. Il ne s'agit pas non plus simplement de permettre aux femmes de voter pour les candidats, mais surtout de leur permettre de se prononcer sur la politique générale du pays. Les femmes ont droit de vote au fédéral, mais ne l'ont pas au provincial dans Québec. Pourtant la sphère d'activité attribuée aux provinces par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord est précisément celle où les femmes ont des connaissances et des aptitudes spéciales. La femme est donc plus instruite sur les questions provinciales que sur les questions où elle vote déjà.

Le Dr Fauteux

M. le Dr Gaspard Fauteux parle ensuite. Je suis certain, dit-il, que si une femme, actuellement à la campagne, savait que je suis ici, elle serait anxieuse de savoir comment je m'en tire, car je passe joliment pour un sauvage lorsque je suis avec les dames. Lorsque Mlle Saint-Jean m'a demandé de venir ce soir, j'ai hésité, non à cause des idées, mais parce que je n'étais pas préparé. Puis je me suis dit que si j'ai pu conquérir ma charmante épouse, qui est jolie et qui a tous les charmes, sans préparation et sans discours, je pouvais venir et être convenable.

Le plus grand acte que l'on peut accomplir sur la terre, donner des enfants, doit être digne du droit de vote. La femme a droit de voter au fédéral et dans une certaine mesure au municipal, et comme il n'y a dans cette province aucune loi inamovible, on devrait accorder le droit de vote aux dames. M. Fauteux dit qu'il espère s'asseoir dans la prochaine législature et qu'il suivra les traces de son oncle M. Honoré Mercier, qui est un partisan du vote féminin.

Mlle Saint-Jean souhaite le plus grand succès à M. Fauteux, puis présente un artisan de la première heure. "J'espère, dit-elle, que toutes les femmes de Maisonneuve s'emploieront pour que leurs maris envoient à la Chambre un indépendant, l'homme qui se fait le défenseur de la classe ouvrière, M. William Tremblay.

M. Tremblay

M. Tremblay dit qu'il ne sera pas long, à cause de la lutte électorale, il ajoute qu'il n'a pas encore commencé sa campagne et qu'il compte la commencer dimanche soir. Je viens vous dire non pas que je vous promets, mais vous déclarer que je suis avec vous comme toujours. Je n'ai pas le temps de passer en revue le mérite de la question. L'an dernier, les candidats étaient heureux de demander les suffrages des femmes parce qu'elles étaient électrices. Si on regarde les statistiques on constate qu'il n'y a pas plus de divorces qu'avant l'octroi du vote aux femmes. Dans les théâtres, dans la rue, partout, les hommes et les femmes ont l'air de bien s'entendre, et si le vote fédéral n'a pas fait plus de dommages, je ne vois pas pourquoi on ne vous l'accorderait pas au provincial.

Mais prenez garde aux promesses. Un jour, un homme que je ne veux pas critiquer, je ne veux pas non plus féliciter son adversaire qui est ici M. Fauteux n'était pas encore parti, un homme est venu dans ma maison — vous étiez là, Mlle Saint-Jean — et s'est engagé formellement à travailler pour le vote féminin s'il avait l'appui des dames. Cet homme-là a manqué à sa parole, je n'ai pas besoin de le nommer. Tout le monde applaudit.

M. Tremblay parle de M. Jean Fauteux, son adversaire; puis il rappelle qu'il a présenté le bill du vote féminin à deux reprises. Dire aujourd'hui que les femmes ne désirent pas le droit de vote, c'est faux. Vous n'avez qu'à aller aux assemblées et malgré que les femmes n'ont pas le droit de vote elles s'intéressent à la lutte.

Mme Owen Campbell parle ensuite: elle vient en son nom personnel et non pas comme présidente du *Montreal Women's Club*. Elle lit quelques phrases en français, car c'est la première fois qu'elle parle français en public. Puis elle parle en anglais, en faveur du suffrage féminin.

M. Vautrin

Mlle Saint-Jean présente ensuite M. Irénée Vautrin qui vient d'arriver. C'est à dessein, dit-elle, que nous sommes venues dans votre comité tenir cette assemblée, M. Vautrin. Notre association se réunit un peu partout, mais nous sommes venues dans Saint-Jacques pour vous remercier de ce que

vous avez fait pour nous en vous faisant le parrain de notre bill pour le suffrage féminin.

M. Vautrin proclame son dévouement à la cause; il rappelle qu'il fut en 1919 le seul député canadien-français à voter pour le suffrage féminin, qu'il a présenté le bill des dames aux deux dernières sessions. Puis, il parle au point de vue féminin. M. Houde s'est, en 1926, prononcé contre le double mandat. Il a aujourd'hui trois mandats et veut en prendre un quatrième à mes dépens; mais quant à s'asseoir sur les principes autant s'asseoir complètement.

M. Houde aurait répondu: Convainquez ma femme et ensuite je voterai pour vous. M. Houde a dit à Huntingdon qu'il était en faveur du vote des femmes, mais plus tard, sur le bill pour permettre à la femme d'être avocat nous n'avons été battus que par une petite majorité, et j'ai constaté que mon adversaire, qui avait promis d'appuyer cette question, n'était pas à son siège. Je me demande si vous ne seriez pas justifiées d'employer en ma faveur l'influence que vous donnent vos charmes.

Le Dr Plante

M. le Dr Anatole Plante parle ensuite. Il fait une profession de foi envers les dames, parle de la beauté des dames présentes. Je ferai, continue-t-il, comme j'ai fait dans le passé, et mieux si je suis capable, pour vous obtenir ce que sincèrement je crois que vous devriez avoir. J'en parlais la semaine dernière à M. Taschereau, et je crois qu'il est mieux disposé à votre égard qu'il ne l'était auparavant. M. Taschereau ne demande qu'à être un peu pris de force, je suis convaincu que vos charmes le convaincront et je ne serais pas surpris que M. Taschereau passe ce bill à la prochaine session.

J'ai présenté à M. Taschereau l'argument que si la province de Québec a élu tant de conservateurs l'an dernier au fédéral, c'est parce que nos femmes canadiennes-françaises considéraient comme un scandale d'aller voter; si elles avaient toutes voté il n'y aurait pas eu autant de conservateurs élus dans la province.

M. Taschereau et M. Houde

Une dame demande à Mlle Saint-Jean quelle est exactement l'attitude des deux chefs sur la question. Mlle Saint-Jean explique que le premier ministre a toujours été contre, mais que M. Houde, qui s'était dit favorable à ensuite voté contre. Le 21 mars 1928, par un télégramme envoyé à une réunion de l'Alliance au Windsor, M. Houde promettait son appui s'il était élu maire de Montréal. Nous avons travaillé et nous lui avons procuré au moins 50,000 votes qu'il n'aurait pas eus sans cela.

Nous avons tenu plus tard une réunion au marché de Maisonneuve, réunion organisée par M. Tremblay. M. Houde y vint, mais au lieu de parler du vote des femmes, et sans respecter l'assemblée de M. Tremblay, il nous parla de ses chicanes avec M. Trépanier et nous récita des bouffonneries. Sur la question du vote des femmes il nous a dit que M. Vautrin vous a dit: que Mme Houde ne voulait pas voter. Je lui ai dit ensuite que nous ne pensions pas avoir élu comme maire Mme Houde, mais M. Houde. Plus tard, à la Législature, il nous a avoué qu'il était contre le suffrage féminin. Comme présidente de cette société, je me permets de vous dire qu'entre un chef qui a le courage de nous dire qu'il est contre et un autre qui se dit en faveur puis vote contre, je préfère encore celui qui dit la vérité.

Mme Lamarche, secrétaire de l'Alliance, lit ensuite des lettres d'excuses de candidats qui ne peuvent se rendre, mais qui donnent leur adhésion au suffrage féminin. Ce sont MM. Honoré Mercier, C.-M. Allen, D.-A. Delage, G.-L. Gordon, C.-E. Gault, Peter Bercovitch et J. Cohen.

Directives

Mlle Saint-Jean parcourt alors la liste des candidatures à Montréal et donne des directives aux dames pour leur propagande. Il n'est pas question de parti, mais seulement de féminisme. Dans certains comités, comme Verdun par exemple, l'Alliance est neutre. M. Lafleur ayant voté pour le bill et M. Allen donnant son adhésion. Dans d'autres comme, par exemple Sainte-Marie et Saint-Jacques, l'Alliance travaillera contre M. Houde. Mlle Saint-Jean nomme ensuite les 20 députés qui ont voté pour le bill. Elle souligne le fait qu'il n'y a plus les femmes de Québec dans tout l'Empire qui n'ont pas droit de vote. Aux Indes, en Afrique-Sud, à Ceylan, les femmes votent. En Australie, dans certaines parties, elles votent depuis 1890. Enfin, la *British Commonwealth League* a passé une résolution exprimant son regret de cet état de choses.

M. Saint-André

M. J.-A. Saint-André, chef ouvrier, parle ensuite de féminisme. Puis M. J.-K. Mergier, candidat ouvrier dans Laurier, exprime, en français, son adhésion à la cause. Il expose l'attitude du parti ouvrier sur le féminisme dans ce raccourci peu rassurant: L'ouvrier a toujours été assujéti au maître, et la femme a toujours été assujéti à son mari. Il développe la théorie de l'égalité de la femme et de l'homme, et cite deux types de femmes qui font honneur à la cause. Mlle Margaret Bondfield, ministre du travail en Angleterre, et... George Sand!

Mme de Lucca, présidente des femmes italiennes, parle ensuite, en faveur du suffrage féminin.

Tirage retardé

Les amis des Missions de Chine seront heureux d'apprendre qu'il leur est loisible de vendre encore des livrets de tirage. En effet, sur demande spéciale de vendeurs zélés, le tirage de la "Marmotte" qui devait avoir lieu au Musée Chinois le 15 août, ne se fera que le 20 septembre, date choisie définitivement. Pressez-vous!

J.-L. LAVOIE, S.J., Missionnaire.

Les Juifs et

M. Houde

Houde est le plus grand ennemi de la race juive et le plus antisémite de nos jours, tel a été le thème des discours à l'assemblée de M. Bercovitch, à la salle Prince-Arthur, hier soir. — Nous voulons être reconnus comme des égaux en ce pays. — La lutte actuelle est une lutte des Juifs contre l'antisémitisme — Cohen et moi, nous vous défendrons, déclare le candidat libéral dans Saint-Louis. — Le candidat Rombach dénoncé et M. Fitch, conspué

"Houde est le plus grand ennemi de la race juive, le plus grand antisémite de nos jours": cette déclaration d'un avocat juif constituait en quelque sorte le thème des discours prononcés hier à l'assemblée tenue par M. Peter Bercovitch à la salle Prince-Arthur. M. Bercovitch, le député sortant de Saint-Louis, et son collègue de Saint-Laurent, M. Jos. Cohen, ont été acclamés comme les défenseurs de la communauté juive tandis que le nom du chef conservateur juif, M. Louis Fitch, a été conspué à plusieurs reprises. Les orateurs, et plus particulièrement ceux qui ont pris la parole en yiddish, se sont acharnés contre M. Nathan Rombach, le candidat ouvrier indépendant, qu'ils ont accusé de se présenter avec l'argent de Houde pour faire battre M. Bercovitch et qu'ils ont flétri comme un traître.

On remarquait sur l'estrade la présence de plusieurs jeunes avocats juifs et surtout celle de M. Péchevin Bernard Schwartz et de M. S. W. Jacobs, le député fédéral de Montréal-Cartier. MM. M. Friedman, G. Michalofsky, B. Stierman et Maurice Hart ont adressé la parole en yiddish. Le gendre de M. Bercovitch, venu de New-York pour la circonstance, a fait un bref discours où il comparait, paraît-il, l'antisémitisme en Allemagne et l'antisémitisme dans la province de Québec; il parlait en allemand. La foule réclama de M. Cohen un discours dans la langue maternelle et le député sortant de Saint-Laurent se rendit aussitôt à ce désir.

Il y a quatre ans, dit en ouvrant l'Assemblée M. le Dr Wiseman qui agissait comme président, nous vous présentions sur cette même estrade MM. Bercovitch et Cohen; nous les ramènerons devant vous aujourd'hui. Quatre ans, ce n'est pas long, mais en ces quatre ans il s'est passé des événements d'une grande importance pour la communauté juive. Dire que Bercovitch et Cohen ont fait leur devoir, c'est employer un euphémisme. Ils ont obtenu d'importants octrois pour les hôpitaux, pour les institutions juives. Est-ce qu'il serait possible d'en dire autant si les conservateurs avaient été au pouvoir? Faites voter le projet de loi prochain en donnant à Bercovitch et à Cohen une formidable majorité. Les conservateurs comprendront que nous ne demandons pas de faveurs, mais que nous voulons obtenir justice et être reconnus comme des égaux en ce pays.

M. l'avocat J. Budyk déclare que M. Rombach n'est pas un travailleur, mais un conservateur. On le renverra chez lui le 24 et, s'il a du cœur, il n'osera plus apparaître devant une réunion de Juifs d'ici des années. On l'a vu aux bureaux de l'organisation conservatrice; qu'allait-il faire là? Il n'a pas l'appui du parti travailliste. C'est un traître. Il sait que M. Houde n'est pas une population parmi les Juifs. "Et Fitch, donc? lance une voix". — Nous le haïssons tous continue M. Budyk: c'est le plus grand ennemi de la race juive, le plus grand antisémite de nos jours. Non, le plus grand antisémite, c'est Rombach.

M. l'avocat J. J. Spector, après avoir rendu hommage au parti conservateur qui a tant fait en Grande-Bretagne et au pays pour le développement des institutions parlementaires, déclare que les partis évoluent et que la candidature de M. le colonel Archambault contre M. Bercovitch n'est pas acceptable; il arrive à la dernière minute sans être bien connu dans la division et il se proclame le candidat d'une race, le candidat des Canadiens français. Quant au candidat prétendant ouvrier, il n'a été reconnu par aucune organisation ouvrière, il n'a jamais rien fait pour les ouvriers et il ne peut rien faire pour les ouvriers. Que l'on n'oublie pas tout ce que M. Bercovitch a fait pour la classe ouvrière, les modifications qu'il s'est efforcé de faire apporter à la législation ouvrière.

M. Bercovitch

Si je n'avais consulté que mes intérêts, que mes desirs, je ne serais pas présenté de nouveau, dit M. Bercovitch. J'avais l'intention de me retirer après avoir donné seize des meilleures années de ma vie, estimant que j'avais fait ma part. On a exercé sur moi une forte pression pour que je me présente de nouveau. C'est ainsi que j'ai reçu une délégation des synagogues orthodoxes qui a insisté, j'ai donc cru qu'il était de mon devoir d'accepter et voilà pourquoi je me présente devant les électeurs de Saint-Louis.

J'ai atteint au sommet des honneurs que peut procurer la politique, car la situation dans cette province ne permet pas à un Juif de monter plus haut. Nous luttons actuellement pour l'existence, pour notre existence économique, et ce serait une ére brève si l'on s'occupait pour les Juifs si les conservateurs prenaient le pouvoir. C'est là le principal motif qui m'a amené de nouveau à entrer dans la lutte. C'est votre lutte! Cohen et moi, nous ne sommes que vos porte-parole. Nous sommes prêts à souffrir de nouveau. J'ai connu ce que c'était d'être seul à la Législature pendant douze ans. Cohen a été pour moi un appui précieux. Il a lutté avec moi pour moi d'énergie que moi lorsqu'il s'est agi de trouver une solution à la question des

écoles juives. J'espère que vous saurez lui donner une substantielle majorité dans Saint-Laurent. Je ne veux plus être seul!

Contre l'antisémitisme

De quoi parler ce soir? J'ai été libéral pendant 16 ans et je me présente encore comme libéral. Mais ce n'est pas au libéralisme ou au conservatisme que je songe en ce moment: la lutte actuelle est pour nous une lutte des Juifs contre l'antisémitisme. Cohen et moi, nous vous défendrons contre tous les antisémites qui pourraient être élus à la Législature.

Les autres problèmes sont bien peu de chose à côté de celui-ci. Le chef d'un grand parti a créé l'antisémitisme dans cette province. Le grand Laurier (appl.) a toujours essayé, lui, de créer un esprit d'harmonie, de bonne entente. C'était un libéral. Nous avons maintenant un chef conservateur qui nous lance des insultes et de la boue. A la prochaine session, que Houde soit premier ministre ou non, chaque fois qu'il nous lancera des injures, Cohen et moi, nous les lui renverrons en pleine figure.

J'aurais probablement été élu par acclamation. Le candidat conservateur ne se serait jamais présenté s'il ne s'était trouvé un Juif pour essayer de m'arracher des votes juifs. C'est une ambition légitime pour un homme que de vouloir être député. Si Rombach se présentait comme ouvrier avec l'appui des organisations ouvrières, j'en aurais rien à dire. Mais parce qu'il ne pouvait obtenir l'appui d'aucune organisation ouvrière, parce qu'il ne pouvait se faire reconnaître par le parti travailliste comme candidat officiel, et parce qu'il avait reçu de l'argent pour se présenter, il se présente comme ouvrier indépendant parce qu'il faut bien se présenter sous une étiquette quelconque.

Je lui arracherai son masque

Il ne veut pas ôter son masque, mais je le lui arracherai et je lui dirai qu'il se présente avec l'argent de Houde pour tâcher de détruire l'influence des Juifs dans la province. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il a amené ce candidat-là. "Fitch! Fitch! crie la foule. — Pourquoi Fitch est un Juif, c'est le vice-président de l'Association sioniste canadienne, une de nos plus puissantes organisations, et il s'est toujours proclamé un chef nationaliste juif. Pourquoi cherche-t-il ainsi à rendre service aux conservateurs? Parce que Houde est un sioniste. Vous riez! Je vais vous prouver que Houde est un sioniste. Lorsqu'un de ses auditeurs a voulu nous envoyer au diable, il a trouvé la Palestine comme alternative. Et voilà pourquoi il a l'appui du vice-président de l'Association sioniste canadienne!

M. Bercovitch termine en demandant aux Juifs de lui accorder tout leur appui comme ils le devront l'accorder à son ami Cohen s'ils veulent conserver la petite part d'influence qui leur reste dans la province de Québec.

Dans Deux-Montagnes

M. Paul Sauvé proteste contre les moyens employés par son adversaire et ses amis — Les octrois qu'il a obtenus — M. Arthur Sauvé parle en faveur de son fils

Oka, 20. — M. Paul Sauvé, candidat conservateur, a tenu une assemblée ici hier soir. Le candidat conservateur était accompagné de MM. Arthur Sauvé, M. Hayes et Garreau.

Le candidat proteste contre les moyens employés par son adversaire et ses amis. Les gens qui parlent en faveur de mon adversaire, dit-il, l'ont méprisé, renié dans le passé.

Après avoir attaqué vivement M. de Bellefeuille, son adversaire, M. Sauvé rappelle ce qu'il a fait lui-même à Québec. Il était à son siège durant la session; il prenait part aux débats et il s'est conduit de façon à obtenir le respect de ses adversaires comme de ses amis.

M. Sauvé parle ensuite de toutes les questions qui sont en jeu dans la présente lutte et il affirme de nouveau que la plupart des octrois mentionnés par M. de Bellefeuille ont été demandés par lui, député à Québec.

M. Arthur Sauvé n'a dit que quelques mots, répondant aux attaques de ses adversaires, puis affirmant qu'avant un an, l'électeur verra le résultat bienfaisant de la politique préconisée aux élections de 1930 et appliquée depuis. Le cultivateur prépare la terre avant de jeter son grain dans les sillons. Il attend ensuite la récolte qui dépend des effets climatiques. Son mérite est dans le fait qu'il a bien travaillé sa terre et a semé du bon grain. C'est ce qu'a fait le gouvernement tout le fait partie. En douze mois, il a modifié au delà de 200 articles du budget; il a passé plus de 25 ordres en conseil pour

Dans Saint-Jacques

M. Vautrin prétend que M. Houde n'est presque jamais à Québec et qu'il ne peut prendre les intérêts de ses électeurs — Attaques contre M. Bray

M. Irénée Vautrin, député sortant de Saint-Jacques, a tenu une assemblée hier soir à la salle des Chevaliers de Colomb, Conseil Lafontaine, rue Sherbrooke est, près de Berri. L'assemblée a commencé vers huit heures trente, mais M. Vautrin, qui était allé parler à un autre endroit, n'est arrivé que vers dix heures.

Nombre d'électeurs, qui prenaient le frais sur les pelouses des Chevaliers de Colomb en attendant l'orateur principal, sont alors montés dans la salle pour s'en aller après le discours du candidat libéral dans Saint-Jacques. C'est M. Vautrin qui a remporté le plus de succès parce qu'il a attaqué le maire de Montréal. Chaque fois qu'il parlait de M. Houde, il soulevait les applaudissements.

M. Vautrin a commencé à reprocher à M. Houde de se présenter dans le comté de Saint-Jacques par rancune personnelle et non pas dans l'intérêt des électeurs qui ne savent pas quel sera leur député s'ils élisent M. Houde.

"Le maire de Montréal et le député de Ste-Marie, a dit M. Vautrin, n'est pas de ceux qui prennent l'intérêt de leurs électeurs car c'est lui qui a été le plus souvent absent de la Chambre au cours des deux dernières sessions. A tel point qu'on a dû lui retrancher \$300, sur ses émoluments à cause de ces trop fréquentes absences.

"C'est là l'homme qui se présente devant vous pour solliciter vos suffrages. C'est lui qui prétend qu'il ira prendre vos intérêts à Québec. Il n'y est jamais. Il était absent de Québec même le 5 février lorsqu'on a présenté le budget. Il n'était pas présent non plus en Chambre pendant les trois semaines durant lesquelles on a discuté le budget. Voilà l'homme qui nous accuse d'être des "taxeux". C'est M. Crépeau, de Sherbrooke, qui à la fin du débat, a proposé un vote de non-confiance dans le gouvernement et le nom de M. Houde n'apparaissait pas sur la liste lorsque ce vote fut pris. "Pensez-y bien, mesdames et messieurs. Cet homme vient devant vous solliciter vos suffrages et il n'est pas capable de vous représenter à la Chambre.

"Lorsque je vous ai représenté, j'ai tenu à être toujours là pour défendre vos intérêts. Je n'ai manqué qu'une séance et encore était-ce pour venir à Montréal assister aux funérailles d'un de mes électeurs."

M. Vautrin a parlé de la pension aux vieillards qui fait partie du programme électoral de M. Houde, et qui fait sourire les libéraux. Il rappelle que M. Houde n'a jamais parlé de cela en Chambre dans le passé. C'est M. Sauvé, chef de l'opposition, qui a abordé le sujet une fois à la Législature en 1929 alors que M. Houde, comme d'habitude, était absent.

Le candidat a expliqué l'attitude du gouvernement Taschereau à ce sujet. Il a dit que le gouvernement n'est pas opposé à ce projet mais qu'il attendait que le fédéral soit plus généreux et qu'il accorde quelque chose aux vieillards de moins de 70 ans.

Le gouvernement avait l'intention de proposer sa propre loi de pensions aux vieillards incapables de travailler à cause de leur âge. Il attendait pour cela le rapport de la Commission des assurances sociales. Dans ce temps-là, M. Sauvé avait admis que la loi fédérale était susceptible d'être améliorée.

M. Vautrin a terminé son discours par une attaque contre M. Allan Bray, passant en revue toutes les accusations que des journaux locaux ont lancées contre lui depuis quelque temps. Il a prié l'électeur de forcer le maire et son entourage se retirer de la vie publique afin de le punir d'avoir abusé de la confiance de ses mandataires.

En attendant l'arrivée de M. Vautrin, MM. Bernard Bissonnette, Jean Martineau, Léonard Trépanier et Paul Sauvé avaient adressé la parole. M. Jos. Mercier, député au fédéral, a parlé en faveur de M. Vautrin après que celui-ci eut terminé son discours.

L'un des électeurs présents a posé une question à M. Mercier, lui demandant de parler du canal de M. Bray, mais le député a commencé son discours sans s'occuper de cet interrupteur qui avait pourtant pris soin d'écrire sa question sur un bout de papier avant de la poser.

protéger les cultivateurs contre les produits étrangers similaires aux leurs. Il a semé dans une terre bien préparée. Attendez maintenant la récolte. Laurier disait en 1897 que ce n'est pas dans quelques mois qu'un gouvernement peut mettre fin à une crise dont les causes viennent de toutes les parties du monde.

MM. Gareau et Hayes ont aussi parlé.

Dans Saint-Jacques

Ce soir, à la salle de l'Assistance publique, angle des rues Lagachetière et Berri, M. IRENEE VAUTRIN, candidat libéral et député sortant, répondra à M. Houde.

L'honorable Fernand Rinfret et plusieurs orateurs distingués porteront la parole. Les discours seront radiodiffusés par le poste CKAC de la "Presse" de 8 heures à 9 heures et demie.

Il ne fut pas possible pour les libéraux d'obtenir la salle du marché Saint-Jacques qui servit aux conservateurs lundi soir dernier.

Un système de haut-parleurs permettra au public d'entendre les discours dans toutes les rues environnantes.

M. Vautrin invite spécialement tous ses électeurs à cette assemblée.

Les dames sont aussi cordialement invitées.

Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine — St-André — St-Christophe — Demontigny — Plateau 5151

Pour le retour à la classe



Complets 2 pantalons

Pour garçons de 8 à 15 ans

En serge bleu marine

tout laine. Très bonne confection et coupe soignée. Veston droit ou croisé, gilet, 1 culotte et 1 pantalon ou 2 culottes.

10.95

à

15.95

COMPLETS 4 PIECES

10.95 à 25.00

Pour garçons de 13 à 19 ans

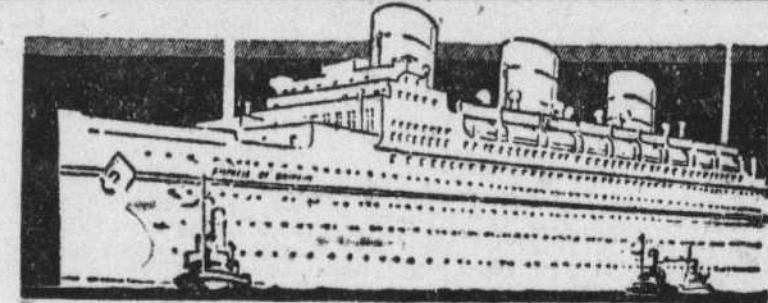
Veston droit ou croisé, gilet et 2 pantalons. Belle confection en serge bleu marine tout laine. Coupe soignée et bien doublée.

DUPUIS FRERES — au rez-de-chaussée (près buffet)

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire A.-J. Dugal, v.p. et dir.-gér.

Albert Dupuis, président Armand Dupuis, éc.-trés.



UNE MERVEILLE QU'IL FAUT VOIR

L'Empress of Britain

Le paquebot le plus moderne, le plus rapide le plus luxueux du service Canadien.

EXCURSION A QUEBEC

Train spécial organisé par le "Devoir" et le Pacifique Canadien

MONTREAL — Gare Windsor — Mercredi, 2 septembre, 7 a.m. (solaire)

Première classe aller et retour, dîner-banquet à bord de l'Empress of Britain" et visite complète du puissant océanique..... \$8.30 (Le prix régulier, sans dîner ni visite est de \$10.15)

RETOUR A VOLONTE par tous les trains du C.P.R. jusqu'au vendredi soir, 4 septembre — propice à la visite de l'Exposition de Québec qui ouvre le 3 septembre; voyage à Ste-Anne de Beauré, etc.

VOYAGE DE 3 JOURS

1ère classe aller et retour, dîner et visite de l'Empress", visites en autocar de Québec, Montmorency et Ste-Anne de Beauré — Hôtel Champlain 2 nuits, chambre sans bain. Tout compris..... \$17.00

VISITES EN AUTOCAR

Québec — 1 hr. 1/2..... \$1.00
Ste-Anne de Beauré et retour, 4 hrs..... \$3.00
Ile d'Orléans, tournée de 5 hrs..... \$4.00
Pont de Québec le soir, 2 hrs..... \$1.00

Hébergement au Château Champlain, au Clarendon et Château Frontenac; prix sur demande.

POUR EVITER L'AFFLUENCE S'INSCRIRE SANS RETARD Au DEVOIR-VOYAGES ou tout agent du CAN. PAC. RY.

LA FETE DU TRAVAIL

A NEW-YORK et ATLANTIC CITY

Aller et retour par le train de luxe

WASHINGTONIAN du C. N. R.

Départ le vendredi, 4 septembre

Gare Bonaventure, 8.20 p.m. (heure solaire)

Retour à Montréal le matin du 8.

Hébergement à New-York au New-Weston—Hôtel de grand luxe — près de la cathédrale St-Patrice, quartier distingué et paisible à proximité de la 5ème Avenue, du parc Central, des musées, théâtres et magasins.

A New-York — 1ère classe aller et retour — Hébergement 3 jours, chambre à 2 avec bain, visite complète de la ville en autocar avec guide, par person. — \$28.75

Chambre seule avec bain, à N.-Y., supplément..... \$3.00

Ne sont pas compris: pullman, repas, pourboires, transferts.

Prix du pullman dans chaque sens: — Lit haut, \$3.00; bas, \$3.75; chambre à 2, \$7.50; compartiment à 2, \$10.50; salon à 3, \$13.50.

POUR EVITER L'AFFLUENCE S'INSCRIRE SANS RETARD.